



Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

La versión española del Informe Annual se encuentra disponible en el CD-ROM que se adjunta.

Den danske udgave af agenturets Årsberetning 2002 er tilgængelig på vedlagte cd-rom.

Beiliegende CD-ROM enthält die deutsche Fassung des Jahresberichts 2002 der Agentur.

Η ελληνική έκδοση της ετήσιας έκθεσης του Οργανισμού για το 2002 βρίσκεται στο CD-ROM που εσωκλείεται.

The English version of the Agency's Annual report 2002 is available on the enclosed CD-ROM.

La version en français du Rapport annuel 2002 de l'Agence est disponible sur le CD-ROM ci-joint.

La versione italiana della Relazione annuale dell'Agenzia è disponibile nel CD-ROM in allegato.

De Nederlandse versie van het Jaarverslag 2002 van het Agentschap staat op de bijgevoegde CD-ROM.

A versão portuguesa do relatório anual da Agência relativo ao ano 2002 está disponível no cd-rom em anexo.

Viraston vuosikertomuksen suomenkielinen versio on oheisella cd-rom-levyllä.

Den svenska versionen av arbetsmiljöbyråns årsberättelse 2002 finns på bifogad cd-rom.

RAPPORT
ANNUEL
2002



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2003
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

S TABLE DES MATIÈRES

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION DES RISQUES EN EUROPE	4
AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT D' BERTIL REMAEUS ET DU DIRECTEUR HANS-HORST KONKOLEWSKY	4
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	6
1. PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE ET DE SES PARTENAIRES	14
2. CRÉATION DE LIENS — LE RÉSEAU D'INFORMATION DE L'AGENCE	16
3. DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES — PROJETS D'INFORMATION	19
4. SERVICES D'INFORMATION — DIFFUSION DES CONNAISSANCES	23
5. ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	27

S ANNEXES

1. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (FÉVRIER 2003)	32
2. ORGANIGRAMME DE L'AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL	36
3. LISTE DU PERSONNEL DE L'AGENCE PAR DÉPARTEMENT (MISE À JOUR LE 20 MARS 2003)	37
4. POINTS FOCaux	39
5. APERÇU DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU DE POINTS FOCaux	44
6. CENTRES THÉMATIQUES	45
7. PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES	48
8. UTILISATION DU SITE WEB ET DEMANDES D'INFORMATIONS REÇUES EN 2002	51
9. PUBLICATIONS DE L'AGENCE	54
10. COMMUNIQUÉS DE PRESSE EN 2002	60
11. FINANCES 2001-2002	61
12. PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAIL POUR 2003	63

DÉVELOPPER DE PRÉVENTION EN



UNE CULTURE DES RISQUES EUROPE

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT D' BERTIL REMAEUS
ET DU DIRECTEUR HANS-HORST KONKOLEWSKY

Depuis la création de l'Agence en 1996, nous avons rapidement bâti une infrastructure avancée de partage et de diffusion des bonnes pratiques et des informations sur la santé et la sécurité au travail (SST) entre les États membres de l'Union européenne (UE), les pays candidats et ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ainsi qu'un nombre croissant de partenaires internationaux. Notre but ne se résume toutefois pas à la création d'un portail mondial dédié aux questions de SST. À partir d'une analyse des tendances de la SST, complétée par des discussions régulières avec nos réseaux d'experts et nos points focaux tripartites, notre conseil d'administration a axé en priorité la stratégie et les ressources de l'Agence sur les problèmes les plus pressants auxquels est confronté le monde du travail européen en mutation, parmi lesquels les risques psychosociaux tels que le stress lié au travail. L'Agence s'est donc félicitée de la communication par la Commission européenne d'une nouvelle stratégie de SST en Europe, publiée en mars 2002, qui non seulement entérine cette approche mais reconnaît également le rôle important que joue l'Agence dans le développement d'une culture de prévention des risques en Europe.

Le document de stratégie de l'UE, «S'adapter aux changements du travail et de la société: une nouvelle stratégie communautaire de santé et de sécurité 2002-2006», représente l'une des plus importantes initiatives en matière de sécurité et de santé en Europe au cours de la décennie écoulée. Il pose le cadre d'une politique moderne de SST intégrant la prévention des risques dans tous les aspects de notre vie au travail et de notre réflexion politique. La SST va jouer un rôle central dans notre façon de penser, de travailler et même d'éduquer nos enfants. Il s'agira d'une véritable approche «du berceau à la tombe» impliquant tous les secteurs et pays de l'UE.

Cette conception holistique de la SST correspond parfaitement au mode de travail de l'Agence. En tant que premier portail d'information et forum de discussion transnational sur la SST, nous sommes capables de fournir les connaissances nécessaires et de jouer un rôle de catalyseur pour la coopération, en aidant les États membres à partager les meilleures pratiques, par exemple au travers de notre réseau de points focaux nationaux et de nos centres thématiques. De fait, la nouvelle stratégie de l'UE désigne nommément l'Agence comme une ressource majeure au service des efforts de développement d'une véritable culture de prévention des risques, par l'anticipation des nouveaux risques dans notre monde du travail en rapide mutation et par les réponses volontaristes que nous apportons au travers de campagnes de sensibilisation, de stratégies de prévention efficaces et de bonnes pratiques.

Notre programme de travail a été complètement calqué sur cette stratégie. Dans un certain nombre de cas, nous avons déjà réalisé des progrès considérables dans des domaines mis en avant par la stratégie de l'UE, notamment la nécessité de se concentrer sur les



secteurs à risques élevés tels que les soins de santé, l'agriculture et la pêche. Des progrès significatifs ont également été accomplis pour réunir les informations nécessaires afin de répondre aux risques émergents, notamment le stress, dans les industries de services européennes. Plus important encore, lors de notre Semaine européenne 2002 sur la sécurité et la santé au travail qui a remporté un grand succès, nous avons démontré notre aptitude à réaliser un travail d'éducation à propos de ces questions et des solutions à y apporter. En 2002, la Semaine a mis l'accent sur les problèmes psychosociaux, en particulier le stress lié au travail, mais également les problèmes émergents tels que les brimades et la violence au travail. Les médias de toute l'Europe ont massivement couvert l'événement, ainsi que les milliers d'initiatives locales coordonnées par nos points focaux.

Les opérations promotionnelles de ce type représentent un axe central de notre stratégie visant à faire de la SST la préoccupation de chacun. Un autre axe consiste à intégrer les connaissances sur la SST dans l'éducation et la formation des enfants et des jeunes, comme l'a montré notre séminaire «Apprendre la SST» organisé au printemps en collaboration avec la présidence espagnole. Pour étendre la sécurité et la santé à d'autres domaines, nous avons également recherché et favorisé des opportunités de participation de chercheurs en SST au sixième programme-cadre de l'UE.

Faire de la SST la préoccupation de chacun est une chose. Surveiller l'émergence de nouveaux risques et comprendre leurs implications pour les travailleurs en est une autre. Dans ce but, l'Agence va créer un «observatoire des risques», comme le prône la stratégie communautaire. L'observatoire sera un centre de détection précoce, qui permettra aux responsables politiques et hommes de terrain de déceler les risques émergents beaucoup plus rapidement, réduisant ainsi le temps nécessaire avant la mise au point et l'application de solutions préventives.

Bien sûr, le changement en Europe ne se limite pas aux risques. La taille de l'UE est sur le point de s'accroître de façon spectaculaire avec l'entrée prévue de dix pays candidats l'an prochain dans la Communauté et l'arrivée d'autres pays peu après. L'élargissement ouvre d'énormes possibilités économiques, sociales et en termes d'expériences de SST. Mais il pose aussi un certain nombre de défis, car la plupart des pays candidats ont encore du travail à accomplir pour élever leurs normes de sécurité et de santé au niveau communautaire. L'Agence a pris plusieurs mesures clés en 2002 pour leur donner un coup d'accélérateur, parmi lesquelles la création de points focaux tripartites dans les treize pays candidats, l'intégration de huit d'entre eux déjà dans notre réseau d'information sur la sécurité et la santé sur le web et la mise en place d'un plan de création d'un centre thématique des bonnes pratiques pour les pays candidats, financé par le programme Phare de l'UE. Plusieurs de ces nations ont des besoins de communication différents et la manière dont nous communiquons et coopérons avec elles doit en tenir compte, comme nous devons aussi tenir compte de la nécessité de travailler dans dix langues supplémentaires. Il est tout aussi essentiel de traiter tous ces pays de manière équitable et de refléter leurs priorités dans la stratégie d'ensemble de l'Agence afin de leur fournir l'assistance dont ils ont besoin.

Tout cela est compliqué et prendra du temps. Mais, comme l'Agence l'a démontré durant ses six premières années d'existence, nous sommes absolument confiants dans notre capacité à réussir et à mettre en commun les forces collectives des pays membres de l'UE pour développer une culture paneuropéenne de prévention des risques. La décision de l'UE de donner à l'Agence un rôle moteur dans sa nouvelle stratégie est le reflet de cette confiance.

Nos atouts et nos réalisations en 2002 sont présentés en détail dans les pages qui suivent. Pour conclure, nous tenons à remercier les représentants des travailleurs, Marcel Wilders et Luis Lopes, pour leur contribution importante au travail de l'Agence en tant que présidents successifs du conseil d'administration en 2002, ainsi que le personnel de l'Agence pour son engagement et, enfin, nos points focaux et autres partenaires pour leur soutien constant.

ÉVÉNEMENTS



MARQUANTS DE L'ANNÉE

LA SEMAINE EUROPÉENNE 2002 S'ATTAQUE AU PROBLÈME DU STRESS AU TRAVAIL

Des recherches effectuées récemment ont estimé à environ 40 millions le nombre de travailleurs qui souffrent de stress lié au travail au sein de l'UE, ce qui représente un coût d'environ 20 milliards d'euros pour les États membres en temps distrait et frais médicaux.



Aussi, le thème de la Semaine européenne choisi cette année, «La prévention des risques psychosociaux au travail», a suscité un intérêt sans précédent. À travers toute l'Europe, une immense palette d'activités ont été organisées sous le slogan «Travailler sans stress» afin de faire connaître et de promouvoir la campagne de réduction du stress, des brimades et de la violence sur le lieu de travail. Parmi ces activités, on a noté par exemple une campagne de publicité télévisée en Finlande sur les dangers du stress, une Journée nationale d'inspection organisée par les syndicats britanniques pour encourager le débat et la participation sur le lieu de travail et, en Espagne, la publication d'un guide sur l'évaluation du stress ainsi que l'organisation pendant une période de deux mois de journées spéciales

consacrées à des thèmes spécifiques tels que le surmenage, le stress ou les risques psychosociaux.

Lors de la manifestation de clôture de la Semaine en novembre, l'Agence a obtenu des partenaires sociaux qu'ils s'engagent à résoudre les problèmes de stress au travail. La conférence «Prévention des risques psychosociaux au travail: perspectives européennes», coorganisée par la présidence danoise de l'Union européenne, a permis à plus de 300 experts, praticiens et décideurs de partager leur savoir-faire et leurs expériences. Tous les délégués de la conférence se sont félicités de l'annonce par les partenaires sociaux (UNICE et CES) de l'organisation d'un séminaire sur le stress en 2003 pour discuter d'une action commune, suivi d'un événement semblable en 2004 consacré au harcèlement.

Pour soutenir la Semaine européenne et entretenir sa dynamique, l'Agence a pris plusieurs initiatives: elle a publié des rapports spéciaux, parmi lesquels un rapport d'information intitulé *Problèmes psychosociaux et stress lié au travail: programmes, pratiques et expériences* qui apporte des conseils sur la mise en place de stratégies de réduction du stress dans les entreprises. Elle a en outre édité six fiches d'information sur les risques psychosociaux au travail et a lancé un site web spécialement destiné à aider les organisations, les salariés et les spécialistes de la SST à détecter et traiter les causes du stress lié au travail.

LES PRIX DE BONNES PRATIQUES DISTINGUENT LES EFFORTS FRUCTUEUX DE PRÉVENTION DU STRESS

Les prix de bonnes pratiques sont l'une des activités clés de la Semaine européenne et font partie intégrante de la stratégie de l'Agence visant à rassembler et à diffuser des informations qui soutiennent



et favorisent la prévention des risques pour la sécurité et la santé au travail. Les prix distribués en 2002 ont reconnu et récompensé les efforts de 20 organisations très diverses qui sont parvenues à réduire les risques psychosociaux sur leurs lieux de travail respectifs.

Les projets récompensés incluaient: un projet à faible coût faisant appel à la gestion du risque qui a prévenu le stress potentiel lié à la mise en service d'une usine; un projet de prévention du stress post-traumatique pour les contrôleurs aériens; un programme d'amélioration de la sécurité dans un hôpital néerlandais qui a généré une baisse de 30 % de la violence physique; et la mise en place d'une organisation du travail saine et efficace dans un centre d'appels en Allemagne. Les projets qui ont reçu une mention favorable incluaient également une initiative du comité d'organisation des jeux Olympiques d'Athènes destinée à combattre les risques psychosociaux à l'approche des jeux Olympiques et Paralympiques de 2004.

Les gagnants ont été proclamés lors de la manifestation de clôture de la Semaine européenne au musée Guggenheim de Bilbao. Les participants à cette troisième compétition annuelle provenaient de 13 pays membres et comprenaient des petites et moyennes entreprises (PME), des grandes entreprises et des organisations intermédiaires actives dans des secteurs très divers. Les réalisations gagnantes ou ayant reçu une mention favorable ont été publiées sur papier et en ligne afin que leurs expériences puissent être partagées avec autrui.

LES PAYS CANDIDATS SE JOignent AU RÉSEAU D'INFORMATION DE L'UE SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Une étape majeure dans la stratégie d'intégration des 13 pays candidats à l'UE dans le réseau d'information de l'Agence a été franchie en juillet 2002 avec le lancement de sites sur son réseau en Bulgarie, en Estonie, en Hongrie, en Lituanie, à Malte, en Pologne, en Roumanie et en Slovénie. En 2002, le réseau d'information a continué à se développer sur la base des acquis de la première phase, au cours de laquelle des points focaux et des réseaux tripartites ont été implantés dans tous les pays, un grand nombre desquels ayant activement participé à la promotion de la Semaine européenne sur le stress lié au travail. Toutes ces mesures sont importantes en vue de proposer une information facilement accessible permettant aux entreprises, aux travailleurs et aux experts d'être mieux informés sur les exigences réglementaires, la recherche et les bonnes pratiques.

Parmi les principaux accomplissements dans le cadre de ce projet, l'Agence a obtenu l'accord de la Commission pour l'octroi d'une deuxième tranche de financement Phare aux pays candidats. Les

nouvelles activités engagées en 2003 comprendront le développement d'un centre thématique pour le développement et la transmission de bonnes pratiques de sécurité et de santé aux pays candidats et la pleine participation des pays du programme Phare à la Semaine européenne 2003.

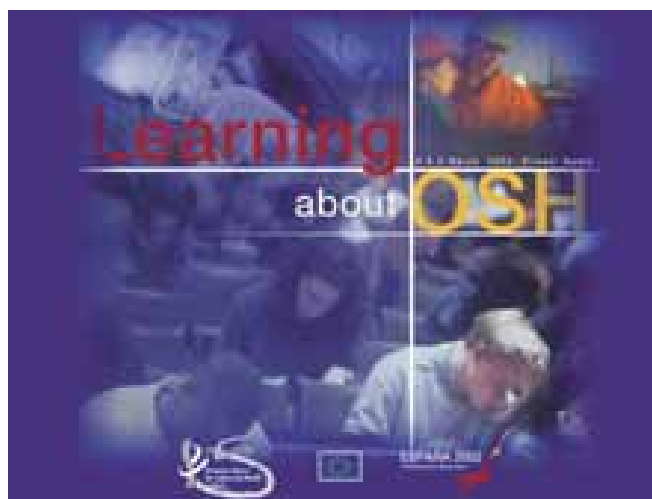
SOUTIEN AU RELÈVEMENT DES NORMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LES PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) européennes emploient plus de 65 % de la main-d'œuvre totale de l'UE et représentent plus de 99 % des 18 millions d'entreprises non agricoles de l'UE. Cependant, faute de ressources financières et organisationnelles, beaucoup de PME n'ont qu'une connaissance et des capacités limitées en matière de santé et de sécurité au travail.

En 2002, l'Agence a organisé un deuxième programme de financement (d'un montant de 4 millions d'euros) pour continuer à contribuer au relèvement des normes de sécurité et de santé dans les PME européennes. Sur 350 demandes de financement reçues, 52 projets ont été sélectionnés (11 projets transnationaux et 41 nationaux). Parmi les idées retenues, il y avait notamment un guide de bonnes pratiques pour éviter les troubles musculo-osseux dans les crèches et une campagne de sensibilisation pour la prévention des accidents dans le secteur viticole.

Des subventions d'un montant compris entre 11 000 et 160 000 euros ont été accordées dans le cadre de ce programme financé par l'UE. En 2001, l'Agence a pu soutenir plus de 50 projets innovants de prévention des accidents dans les PME. Elle a étendu le champ d'action du projet en 2002 afin de couvrir une plus vaste gamme de risques affectant la sécurité et la santé, parmi lesquels la prévention du stress lié au travail. Les activités subventionnées comprenaient des formations, des campagnes d'information et le développement de pratiques efficaces de santé et de sécurité, en mettant l'accent sur les dangers prioritaires et les secteurs à haut risque. Des informations détaillées sur les projets sont disponibles sur le site web de l'Agence.

LES BONNES HABITUDES SE PRENNENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE: METTRE LA SST AU CŒUR DE L'ÉDUCATION



Nous devons enseigner aux enfants à vivre et à travailler en sécurité. Telle a été la principale conclusion d'un séminaire européen sur la sécurité et la santé au travail et l'éducation qui s'est tenu à Bilbao les 4 et 5 mars 2002. Les statistiques indiquent que les jeunes travailleurs courent 40 % de risques en plus de connaître un accident lié au travail que les autres travailleurs. Commencer jeune, c'est donner aux enfants de meilleures chances de surmonter les risques de santé et de sécurité lorsqu'ils grandiront, ont estimé les experts participant à ce séminaire conjointement organisé par l'Agence et la présidence espagnole de l'Union européenne, en coopération avec la Commission.

Les conclusions du séminaire ont été l'un des principaux catalyseurs à l'origine du lancement d'une nouvelle présentation sur le web: «OSH and Education: start young — stay safe» (SST et éducation: les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge). Cet outil web présente une vaste gamme d'expériences nationales, des campagnes de sensibilisation et les conclusions de débats et de discussions à ce sujet. Il propose également une liste de liens et d'informations sur l'intégration de la SST dans l'éducation dans les pays membres, en Europe et au-delà. Il expose en outre la stratégie de la Commission européenne sur la SST et met à disposition des visiteurs un forum de discussion.

ACTION DES POINTS FOCaux

Nos points focaux permettent à l'Agence de rassembler et de diffuser des informations concernant la SST au niveau des États membres de l'UE. Comme indiqué dans les pages qui précèdent, une grande partie de leur travail a porté en 2002 sur la campagne de la Semaine européenne. Cependant, nous donnons ici un aperçu de certaines de leurs autres activités durant l'année.

A U T R I C H E

La principale manifestation de l'année a été le XVI^e congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui s'est tenu à Vienne du 26 au 31 mai et auquel le point focal autrichien a apporté son soutien ainsi que du personnel et une aide logistique. Le programme comprenait un séminaire, organisé par l'Agence en collaboration avec la Commission européenne, ayant pour thème «Les nouvelles stratégies en matière de sécurité et de santé au travail dans l'Union européenne». Au cours de l'année, le point focal a également coopéré avec les points focaux allemand et suisse sur un projet de création d'une base de données en langue allemande visant à répertorier les bonnes pratiques.

B E L G I Q U E

Une priorité majeure cette année a été d'encourager l'adoption du protocole UV par les entreprises actives dans le secteur de l'imprimerie. Le but du protocole est de maximiser les avantages environnementaux de la technologie aux UV — une technique de pointe qui élimine pratiquement l'utilisation des solvants de séchage — en encourageant une série de bonnes pratiques. En novembre 2002, le point focal belge a également distribué un questionnaire pour déterminer dans quelle langue les utilisateurs préfèrent recevoir les documents sur la SST, l'essentiel de la documentation actuelle étant en anglais. Une autre étude est en cours pour connaître l'utilisation du site web belge (<http://be.SSTa.eu.int>) et les réactions qu'il suscite.

D A N E M A R K

Deux importantes conférences — l'une sur les accidents du travail et l'autre sur le stress — ont eu lieu au second semestre pendant la présidence danoise de l'UE. La première, intitulée «Réseau international de prévention des accidents et traumatismes au travail», a rassemblé 250 experts en SST, chercheurs et autres interlocuteurs du monde entier. Un réseau mondial de spécialistes a été créé à cette occasion. La seconde conférence, «Le stress au travail», organisée sur le thème de la Semaine européenne 2002, s'est tenue en présence de tous les partenaires sociaux. Au total, quelque 50 conférences locales, séminaires et réunions ont été organisés à travers le Danemark tout au long de l'année.

F I N L A N D E

Le point focal finlandais s'est consacré à la recherche d'exemples de bonnes pratiques à publier sur le site web national dédié à la SST: les sujets abordés incluent le stress au travail, les solutions ergonomiques aux désordres musculo-squelettiques, les substances et poussières dangereuses, l'évaluation des risques et la gestion de la sécurité et, enfin, la SST dans les PME. Le site web enregistre maintenant chaque mois près de 20 000 visites d'une durée moyenne de 12 minutes chacune: l'une des rubriques les plus appréciées donne des informations sur la nouvelle loi réglementant la SST, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Un projet de développement national, baptisé programme «Veto 2003-2007», a également été finalisé pendant l'année. Anticipant une augmentation de 2 à 3 ans de la durée moyenne de la vie active, ce programme a fixé entre autres objectifs une réduction de 15 % de l'absentéisme pour problèmes de santé et une réduction de 40 % du nombre de maladies et d'accidents dus au travail.

F R A N C E

Cinq réunions du comité du réseau national, qui regroupe les administrations nationales chargées de la SST, les organisations spécialisées dans la sécurité, les partenaires sociaux et des experts de SST, se sont déroulées pendant l'année. Au programme figuraient le développement et le suivi du programme de travail 2002, la mise en œuvre du plan de financement des PME et la préparation du programme pour 2003. Le plan de financement a suscité des propositions de projets français de grande qualité. Parmi les autres activités du point focal français, nous avons relevé l'organisation d'ateliers et de groupes de contact avec la participation de spécialistes de la SST, la mise à jour et l'ajout de liens au site web français de l'Agence (<http://fr.SSTa.eu.int>), épaulé par le site national (<http://www.sante-securite.travail.gouv.fr>). Le point focal a en outre procédé à la traduction et à la distribution de documents de l'Agence et s'est attaché à répondre aux nombreuses questions posées par les partenaires sociaux et les institutions.

A L L E M A G N E

Le point focal allemand a contribué, avec l'aide du réseau national de la SST, à ce que le thème de l'année 2002, «Le stress au travail», suscite un grand intérêt. Les points culminants de l'année ont été la conférence organisée en septembre et la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail en octobre. Un concours national a été lancé pour la première fois en association avec les parrains de «l'initiative de la nouvelle qualité du travail» (INQA). Les participants ont proposé d'excellents exemples de stratégies pour combattre le stress au travail et plus de 20 finalistes ont participé à la conférence de septembre à Berlin. Les préparatifs d'un nouveau concours semblable sont déjà en cours pour 2003 sur le thème des substances dangereuses.

G R È C E

L'Institut hellénique de la santé et de la sécurité au travail a lancé en cours d'année un programme de formation à la santé et à la sécurité s'adressant aux ingénieurs en sécurité, aux médecins du travail et aux représentants des employeurs et des employés chargés de la SST. Le point focal grec a également présenté les activités et les documents d'information de l'Agence européenne lors de deux importantes manifestations, à savoir la 3^e conférence nationale de promotion de la santé et de la culture de la santé et la conférence hellénique sur l'amiante. L'inspection du travail du ministère du travail et des affaires sociales a réalisé et présenté une étude sur les conditions de travail des coursiers et livreurs à vélo. *Health at work* («La santé au travail»), le livre du D^r E. Zimalis, médecin du travail à la société Titan SA, a également été publié pendant l'année lors d'une manifestation parrainée par sa société, dans le but d'informer tous les partenaires nationaux sur les questions de santé et de sécurité.

I R L A N D E

Le congrès annuel de l'Organisation irlandaise de la sécurité (NISO) a eu lieu en octobre à Dublin, en présence de plus de 500 délégués. Parmi les participants figuraient également Michael Smith, ministre irlandais de la défense, Hans-Horst Konkolewsky, directeur de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, et des représentants d'institutions gouvernementales irlandaises, d'organisations de sécurité, des employeurs, des salariés et des médias.

I T A L I E

Trois ateliers sectoriels ont été organisés en 2002 par l'autorité italienne de la santé au travail, l'Istituto superiore per la prevenzione e la sicurezza del lavoro (ISPESL). Le premier, consacré à la santé et la sécurité dans le secteur de la pêche, s'est penché sur les problèmes d'analyse statistique, de conception et de développement d'outils d'évaluation des risques à bord, les précautions de sécurité, les meilleures pratiques, les mesures d'information et les plans de formation. Le deuxième, consacré à la gestion de la sécurité dans les industries graphiques et cartographiques, a présenté les nouvelles recommandations de sécurité élaborées par l'organisation patronale Assopesca. Le troisième, dédié à la santé et à la sécurité dans le secteur des tanneries, a étudié les récents progrès accomplis en ce qui concerne la réduction des accidents du travail et de la pollution.

L U X E M B O U R G

Le centenaire de l'Inspection du travail et des mines a été célébré lors d'une séance académique le 21 octobre 2002, en présence de SAR le grand-duc Henri. Au rang des orateurs figuraient Paul Weber, directeur de l'Inspection, et le baron Wolfgang von Richthofen, du BIT. Les deux jours suivants, un atelier sur le thème de la santé au travail a examiné le futur rôle de l'Inspection, les tendances du monde du travail et les questions de santé et de sécurité. Au cours de l'année, l'Inspection a effectué avec le concours de la police et des autorités douanières un contrôle des chantiers de construction pour examiner le recours à la main-d'œuvre illégale, conformément aux normes de santé et de sécurité, et s'assurer du respect des obligations incombant aux employeurs.

P A Y S - B A S

En 2002, le point focal néerlandais a distribué plus de 6 000 questionnaires à des professionnels de la SST et à d'autres interlocuteurs pour connaître leur opinion sur le site web national, ainsi que sur les bases de données activités/documentation consacrées à la SST et sur d'autres produits créés par la bibliothèque du travail et de l'emploi du TNO. Les 20 % de réponses reçues ont été analysées et prises en compte dans le programme 2003. Le site néerlandais a été le premier site web des points focaux à faire l'objet d'une retouche «esthétique» afin de le rendre plus convivial. Les améliorations apportées incluent une nouvelle fonction de recherche, un «annuaire des personnalités» (à l'adresse <http://www.arbo.nl/whoiswho>) et un plus grand nombre de boutons qui lancent et présentent les résultats de recherches préprogrammées dans une ou plusieurs de ses bases de données en ligne. Des travaux ont également été engagés en 2002 concernant la création d'un moteur de recherche consacré à la SST, qui sera mis en ligne en deux phases en 2003.

P O R T U G A L

L'Assemblée portugaise a déclaré par voie législative le 28 avril «Journée nationale de la prévention», une initiative destinée à mieux sensibiliser l'opinion à la nécessité d'améliorer les normes de santé et de prévention des accidents sur le lieu de travail. Cette manifestation donne l'occasion une fois par an au point focal portugais et aux autorités nationales de SST d'intensifier leurs activités d'information et de formation. La première Journée nationale de la prévention, le 28 avril 2002, a donné lieu à l'organisation de manifestations portant sur la SST dans tout le pays, notamment un séminaire sur les systèmes de gestion de la sécurité qui s'est tenu à Lisbonne et la publication d'un timbre spécial sur le thème de la prévention.

E S P A G N E

L'un des principaux défis en matière de SST consiste à informer régulièrement toutes les parties concernées sur l'actualité et les développements récents dans ce domaine. Le point focal espagnol a créé une nouvelle rubrique intitulée «Prévenir aujourd'hui les dangers sur le lieu de travail» sur son site web. Elle est divisée en deux parties — «actualité législative» et «actualité générale» — et fournit une information complète sur les évolutions, les événements et les nouvelles normes. Fait marquant cette année, les entreprises espagnoles ont proposé le plus grand nombre de projets nationaux dans le cadre du plan de financement des PME 2001-2002 mis en place par l'Agence. Autant le volume que la qualité de ces projets témoignent de l'émergence d'une culture de la sécurité en Espagne.

S U È D E

Les travaux du point focal suédois se sont concentrés pendant l'année sur le thème du stress négatif, avec comme point d'orgue l'organisation d'une journée thématique intitulée «The Work Environment Parliament»: les membres du Riksdag (Assemblée nationale) ont débattu des questions de sécurité et de santé au travail, mettant l'accent sur le stress et les problèmes psychosociaux. Les partenaires sociaux ont également été actifs pendant l'année en matière de SST. Les syndicats ont lancé des campagnes pour encourager la gestion systématique du cadre de travail et le patronat s'est joint à eux pour trouver des solutions à l'augmentation de l'absentéisme dû aux problèmes de santé. Grâce à ces différentes initiatives, le nombre de délégués à la sécurité a atteint un chiffre record de 105 000 en Suède.

R O Y A U M E - U N I

S'appuyant sur ses liens étroits avec la direction de la santé et de la sécurité (Health and Safety Executive) et les partenaires sociaux, le point focal britannique a mobilisé tous les acteurs concernés autour du programme de travail 2002 de l'Agence. Il a mis l'accent sur la diffusion de l'information, la réponse aux problèmes de SST et l'intégration de son travail dans la stratégie «Revitaliser la santé et la sécurité» du gouvernement britannique (http://www.hse.gov.uk/revitalising/what_is/index.htm). Outre la campagne de la Semaine européenne, qui a remporté un immense succès, les activités du point focal pendant l'année ont pris la forme d'une participation à l'exposition SHE Solutions 2002 à Harrogate et à l'Expo 2002 sur la sécurité et la santé à Birmingham, où plus de 2 000 dossiers d'information ont été distribués. Une réunion très positive du réseau national s'est également tenue lors de l'exposition de Birmingham, au cours de laquelle les membres ont été informés des derniers développements concernant l'Agence, notamment les prix de bonnes pratiques et le plan de financement des PME.



PRÉSENTATION DU DE L'AGENCE ET DE

FONCTIONNEMENT SES PARTENAIRES

L'Agence agit comme un catalyseur pour le développement, la collecte et la diffusion d'informations destinées à améliorer l'état de la santé et de la sécurité au travail (SST) en Europe.

En tant qu'organisation tripartite de l'Union européenne (UE), nous réalisons ces objectifs en réunissant des représentants des trois principaux groupes décisionnels de chacun des quinze États membres de l'UE, des pays de l'AELE et des pays candidats, à savoir: les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs.

Grâce à ce large éventail de partenaires, non seulement nous avons une perspective équilibrée et impartiale, mais nous décuplons également l'expertise et les connaissances collectives de l'Union européenne et au-delà.

Ci-dessous, nous exposons brièvement comment l'Agence encourage la coopération entre ces acteurs clés pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents en matière de santé et de sécurité au travail en Europe.

STRATÉGIE ET PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES

- Le **conseil d'administration** définit les objectifs et la stratégie de l'Agence et détermine les problèmes de SST prioritaires qui nécessitent plus d'efforts d'information ou d'actions. Le conseil, qui se réunit deux fois par an, est composé de représentants des États membres issus des trois principaux partenaires de l'Agence, c'est-à-dire des gouvernements, des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs, et de trois représentants de la Commission européenne.
- Le **bureau** supervise les performances opérationnelles de l'Agence. Composé du président, des vice-présidents, d'un membre et d'un observateur de chaque groupe d'intérêt susmentionné, il se réunit quatre fois par an. Deux représentants de la Commission et un représentant désigné par le gouvernement espagnol siègent également au bureau.
- Le directeur est responsable de l'administration quotidienne de l'Agence, y compris de la gestion de toutes les questions financières, administratives et concernant le personnel.

AVIS D'EXPERTS SUR LES PROBLÈMES DE SST, MÉTHODES ET COLLECTE DES DONNÉES

Les **groupes du réseau thématique** fournissent des conseils d'experts sur des problèmes spécifiques de SST décelés par le conseil et sur la façon de recueillir les données et les résultats de recherche nécessaires. Ils évaluent aussi les données qui ont été collectées et analysées avant leur diffusion, assurant ainsi un contrôle de la qualité.

En 2002, dans le cadre d'une révision de la structure du réseau thématique, deux groupes ont été mis sur pied pour couvrir les aspects suivants: d'une part, les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité/systèmes et programmes et, d'autre part, la recherche en matière de travail et de santé. Des groupes d'experts ont fourni des conseils et une assistance à l'Agence en ce qui concerne l'observation de la SST et l'organisation de la Semaine européenne et du programme de financement des PME. Deux groupes de contact ad hoc ont également été créés pour les secteurs des soins de santé et de la pêche.

COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES

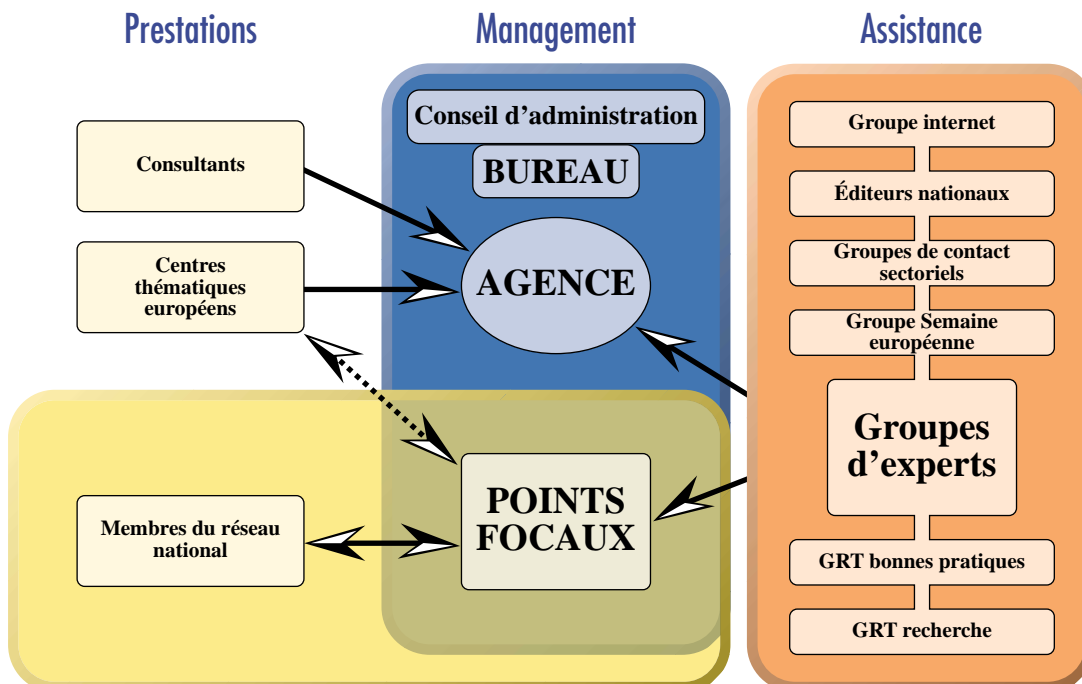
- Les **centres thématiques** établissent la liaison entre plusieurs ensembles d'institutions nationales actives en matière de sécurité et de santé dans le but de collecter et d'analyser les données européennes, internationales et nationales existantes pour soutenir les domaines clés de notre programme de travail. Constitués pour une période maximale de trois ans, deux centres thématiques de la deuxième génération ont commencé à travailler en 2002 sur les thèmes suivants:
 - bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité/systèmes et programmes;
 - recherche en matière de travail et de santé.
- Des **équipes de recherche ad hoc** provenant de grands établissements universitaires et d'importantes institutions actives dans le domaine de la SST ont été invitées à poursuivre des projets ponctuels spécifiques.

COORDINATION ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Dans plus de 30 pays, les **points focaux** assurent la coordination et la diffusion des informations de l'Agence au sein de leur pays respectif et donnent des informations en retour ainsi que des recommandations. En leur qualité de principal organisme actif dans le domaine de la SST dans leur pays respectif, ils sont les représentants officiels de l'Agence au niveau national. Ils contribuent au développement des services d'information de l'Agence et de son site web, qui établit la liaison entre les sites web des 32 points focaux et d'autres sites. En plus des 15 États membres, des points focaux ont été instaurés dans quatre pays de l'AELE (Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège) et les 13 pays candidats à l'UE.

L'**Agence**, dont le siège est à Bilbao (Espagne), emploie environ 50 personnes de diverses nationalités et coordonne le développement et l'échange d'informations au sein de notre réseau, y compris entre nos points focaux, ainsi qu'avec des partenaires extracommunautaires tels que des organisations internationales. Elle gère en outre des projets d'information. Le web et d'autres outils électroniques constituent les principales voies de communication. Deux groupes d'experts comprenant des spécialistes internet et des éditeurs nationaux assistent l'Agence dans ses activités de diffusion de l'information.

Structure du réseau de l'Agence





2.

CRÉATION DE LIENS
D'INFORMATION — LE RÉSEAU
DE L'AGENCE

Les organisations en Europe et dans le reste du monde disposent de sources de données intarissables sur la santé et la sécurité au travail (SST). L'un des objectifs prioritaires de l'Agence est de créer un portail mondial pour l'échange et la diffusion des connaissances, essentiellement via l'internet. En 2002, nous nous sommes rapprochés de cet objectif avec le lancement de notre nouvelle passerelle électronique mondiale (<http://global.osha.eu.int>).

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DE LA COOPÉRATION DE L'AGENCE ET DU RÉSEAU

L'Agence a poursuivi ses préparatifs en vue de l'élargissement avec les fonds du programme Phare de l'UE. Des points focaux et des réseaux tripartites ont été instaurés dans tous les pays candidats et huit d'entre eux ont rejoint le réseau d'information en ligne de l'Agence en lançant des sites web sur la sécurité et la santé au travail. Les autres pays devraient prochainement faire de même. Les nouveaux sites donnent un accès instantané à une grande quantité d'informations sur une vaste palette de questions de sécurité et de santé. À la suite de l'approbation par la Commission d'une deuxième tranche de fonds Phare, les nouvelles activités entreprises en 2003 comprendront le développement d'un centre thématique pour la transmission des bonnes pratiques de sécurité et de santé aux pays candidats et la pleine participation des pays du programme Phare à la Semaine européenne 2003.

Parallèlement, l'Agence a renforcé sa présence auprès des points focaux et des réseaux nationaux existants grâce au développement de son extranet. Elle s'est attachée à améliorer le dialogue et l'engagement dans toutes les phases du processus de planification et de mise en œuvre du programme de travail de l'Agence.

L'année 2002 a également été marquée par le lancement de deux centres thématiques de deuxième génération: l'un effectuant des recherches sur le travail et la santé et l'autre s'occupant des bonnes pratiques de sécurité et de santé ainsi que des systèmes et programmes. Respectivement rattachés à des organisations en France (INRS) et en Finlande (FIOH), chacun des centres thématiques regroupe des institutions de sécurité et de santé de plus de 10 pays européens. Ils apportent une source d'expertise flexible et de haute qualité sur la sécurité et la santé dans les pays membres pour aider à l'application du programme de travail de l'Agence. Après avoir passé en revue leur première année de travail, le conseil de l'Agence a accepté de prolonger le financement des centres thématiques pour une deuxième année en 2003.

COOPÉRATION STRATÉGIQUE AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

L'événement clé de 2002 pour la communauté de la SST au sein de l'UE a été l'adoption par la Commission de la nouvelle stratégie communautaire sur la santé et la sécurité au travail: «S'adapter aux changements du travail et de la société: une nouvelle stratégie communautaire de santé et de sécurité 2002-2006». La stratégie exprime l'engagement de l'Union européenne à atteindre les normes les plus élevées de santé et de sécurité au travail. Elle appelle les États membres, les partenaires sociaux européens et les organisations européennes de sécurité et de santé à coopérer et à prendre une

grande variété de mesures politiques de sécurité et de santé. Par ailleurs, l'Agence a été expressément chargée d'aider à implanter une culture de prévention des risques dans toute l'Europe, de créer un «observatoire des risques» et de soutenir la Commission dans diverses autres missions d'information.

L'Agence a mis en place un outil spécial sur le web consacré à la stratégie, qui reprend l'avis de toutes les institutions et des principaux partenaires sociaux de l'UE.

À la suite de la publication de la stratégie, l'Agence a travaillé avec grand succès avec la DG Emploi et affaires sociales, en particulier avec la direction D, pour adapter le projet de programme de travail de l'Agence pour 2003 aux principales priorités de la stratégie. L'un des principaux résultats de cet exercice a été la concrétisation de l'approche de la Commission consistant à insérer la SST au cœur d'autres politiques. Grâce à la collaboration et au soutien de la direction D de la DG Emploi et affaires sociales, les projets d'information de l'Agence pour 2003 sur les handicaps, l'égalité des sexes et l'éducation associeront désormais les départements de la Commission, les partenaires sociaux de l'UE et les groupes d'intérêt concernés. En outre, et de manière plus générale, on a pu noter un très haut degré de coopération avec le comité consultatif de Luxembourg, les comités de dialogue sectoriel de la DG Emploi et affaires sociales et plusieurs départements de la Commission dont les activités sont liées à la sécurité et la santé, notamment le dialogue social, l'organisation du travail et la société du savoir. De manière générale, la sensibilisation des institutions de l'UE aux activités de l'Agence s'est accrue et la Commission a confié un rôle important à l'Agence dans ses activités de SST dans la droite ligne de la stratégie.

L'Agence a également continué à collaborer étroitement avec la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen et la section sociale du Comité économique et social européen. L'Agence a participé à des présentations de son programme de travail 2002 et à une audition du PE sur la stratégie de la Communauté. Elle s'est associée avec la présidence du Parlement européen et la commissaire Diamantopoulou pour lancer la Semaine européenne et a accueilli une délégation du Parlement européen à Bilbao pour prendre part à la manifestation de clôture de la Semaine européenne en novembre. Le soutien très dévoué de députés européens membres de la commission des affaires sociales et de l'emploi a fortement aidé l'Agence dans son travail de promotion de normes élevées de sécurité et de santé au travail en Europe.



Un séminaire d'information de l'Agence sur le sixième programme-cadre de recherche de l'UE (PC 6) a réuni des représentants de plus de 30 organisations de recherche spécialisées dans la SST. Organisé en collaboration avec la DG Emploi et affaires sociales, la DG Recherche et la DG Société de l'information, le séminaire a présenté de manière détaillée aux participants les opportunités de financement des recherches sur la SST offertes par le nouveau programme. Le PC 6 représente 5,4 % de toutes les dépenses publiques en matière de recherche (hors défense) en Europe, avec 17,5 milliards d'euros de financements disponibles lors des quatre prochaines années. L'Agence espère, grâce à des activités d'information telles que ce séminaire et son site web, encourager les demandes de financement en faveur de recherches susceptibles d'améliorer l'environnement de travail et la compétitivité de l'Europe.

L'Agence a décidé de coopérer étroitement à l'avenir avec le comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT) de l'UE pour promouvoir de meilleures normes de sécurité et de santé dans l'industrie européenne de la construction. La construction sera le thème de la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail en 2004, mais les bases en seront jetées en 2003 lorsque le CHRIT mènera une campagne d'inspection coordonnée sur les chantiers de construction à travers l'Europe. La campagne d'inspection sera accompagnée de la publication d'une fiche d'information de l'Agence en 11 langues et d'un dossier spécial sur le site web de l'Agence.

POURSUITE DE L'EXPANSION DU RÉSEAU MONDIAL

La campagne de l'Agence en vue de mettre en commun les connaissances et l'expertise des institutions de SST à travers le monde a continué à prendre de l'ampleur en 2002. En mai, l'Agence et ses partenaires internationaux, parmi lesquels le BIT, l'OMS et des institutions spécialisées de sécurité et de santé au travail de toute l'Europe, d'Australie, du Canada et des États-Unis, ont lancé une nouvelle passerelle électronique mondiale (<http://global.osha.eu.int/>) donnant accès à des informations et une expertise sur la SST à travers le monde. Sont notamment proposés des informations et des liens à propos des législations et réglementations nationales, des bonnes pratiques de sécurité et de santé, des travaux de recherche, des statistiques et de nombreux autres renseignements.

Cet événement illustre la conviction de l'Agence que les solutions aux problèmes de sécurité et de santé au travail de l'UE seront trouvées en Europe mais aussi ailleurs dans le monde, en raison de la mutation et de la mondialisation du milieu du travail. Il est donc nécessaire de mettre en commun l'expertise, les expériences et les idées venant du monde entier. Le web est un outil sans pareil pour y parvenir. Le lancement du site conjoint de l'Agence et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en juin est une autre illustration de cette conviction. Ce site offre des liens vers des ressources sur l'internet et des réseaux que développent l'OMS et ses centres de collaboration à travers le monde. L'Agence prépare une nouvelle expansion du portail mondial conjoint sur le web avec l'OMS, le BIT et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Les pays de l'AELE ont participé en tant qu'observateurs aux réunions des points focaux en mai et septembre et ont renforcé leur position au sein du réseau de l'Agence en prenant part à divers projets d'information, tels que la Semaine européenne. Bien que plus loin de chez nous, l'Agence s'est mise d'accord avec l'administration de la sécurité et de la santé au travail du ministère américain du travail (OSHA) pour intensifier la coopération en matière d'information entre l'Europe et les États-Unis. En outre, l'Agence et l'OSHA créeront un site web spécial en prévision de la prochaine conférence Union européenne/États-Unis sur les questions de sécurité et de santé, qui aura lieu en Grèce à l'automne 2003.

L'Agence joue également un rôle actif dans le projet suédois «Vie active et élargissement de l'UE (2001-2004)», lancé lors de la présidence suédoise. Ce programme a pour but de réunir et d'échanger des connaissances sur la vie active dans les 13 pays candidats afin de faciliter leur entrée dans l'UE. En 2002, l'Agence, l'Institut italien pour la sécurité et la prévention au travail et l'Autorité suédoise des conditions de travail ont été les hôtes d'un séminaire sur le stress organisé par le programme «Vie active et élargissement». Des représentants de tous les pays candidats ont discuté du stress comme un problème d'environnement de travail et des obstacles et opportunités qui s'y rattachent. Certains participants ont exprimé un vif intérêt pour les normes douces et les directives non contraignantes et tous se sont déclarés en faveur d'une approche multidisciplinaire du problème du stress.

UTILISATION ACCRUE DE L'EXTRANET

L'extranet de l'Agence, Oshanet, qui facilite l'accès à un grand nombre de documents clés de l'Agence et à d'autres informations, est devenu complètement opérationnel en 2002. Oshanet, principal outil de communication du réseau de l'Agence, a maintenant plus de 338 utilisateurs abonnés et contient plus de 3 500 documents. Parmi les autres développements intervenus en 2002, l'extranet a servi à diffuser les fichiers graphiques de la Semaine européenne au format d'impression original, à rassembler les statistiques web nationales des membres du groupe internet, à publier les articles provenant des lettres d'information des responsables éditoriaux nationaux et à favoriser la collaboration entre les membres des centres thématiques de recherche.

DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

3.

CONNAISSANCES — D'INFORMATION

Les décideurs politiques et les praticiens ont besoin d'informations de grande qualité, notamment des exemples de bonnes pratiques, pour prendre les bonnes décisions. L'expertise de nos centres thématiques et d'autres partenaires de notre réseau paneuropéen nous permet de véhiculer ces informations en mettant l'accent sur trois domaines clés: les bonnes pratiques en matière de systèmes et de programmes, la recherche en matière de travail et de santé et l'observation de la SST.

La collecte, l'évaluation et la présentation des statistiques nationales existantes sont assurées par les centres thématiques et d'autres consultants externes et sont validées par les points focaux et les groupes du réseau thématique. Il existe deux centres thématiques, reliant chacun les institutions nationales spécialisées dans divers aspects de la sécurité et de la santé. Ces centres couvrent les bonnes pratiques/systèmes et programmes en matière de sécurité et de santé et la recherche sur le travail et la santé.

BONNES PRATIQUES/SYSTÈMES ET PROGRAMMES

- **Problèmes psychosociaux:** le nouveau rapport publié par l'Agence et intitulé *Problèmes psychosociaux et stress lié au travail: programmes, pratiques et expériences* fournit des conseils sur l'élaboration de stratégies d'aide à la réduction du stress dans les entreprises, et notamment des facteurs qui y contribuent tels que la violence et le harcèlement sur le lieu de travail. S'appuyant sur d'abondantes recherches réalisées dans toute l'UE, le rapport illustre la manière dont différentes organisations ont abordé ce problème à partir d'études de cas réalisées dans divers secteurs allant de la distribution et de l'industrie à des services publics tels que la police. Les principaux critères de réussite notés comprennent une analyse appropriée des risques, le dialogue social, une prévention de longue haleine et le soutien actif de l'encadrement supérieur.
- **Prix de bonnes pratiques:** 11 sociétés et organisations de toute l'Europe ont été récompensées par des prix saluant leurs approches innovantes de prévention des risques psychosociaux et du stress au travail et 9 autres ont reçu une mention favorable. Ces 20 exemples de bonnes pratiques, choisis parmi 35 candidatures, ont été réunis dans un manuel et les gagnants ont reçu leur prix lors de la manifestation de clôture de la Semaine européenne, qui a eu lieu au musée Guggenheim de Bilbao en novembre.
- **Secteur des soins de santé:** les ressources web existantes consacrées au secteur des soins de santé ont été complétées en 2003 par l'addition de ressources nationales supplémentaires des États membres de l'UE. L'utilité et la convivialité du site ont été confirmées par des tests spécifiques auprès d'utilisateurs et par une enquête réalisée auprès de professionnels de la santé et de la sécurité du secteur. Ces travaux ont permis d'établir un modèle et une méthodologie pour le développement d'autres outils sectoriels et thématiques sur le web. Ce projet a été complété par une fiche d'information sur les dangers propres au secteur.



- **Pêche:** en 2002, l'Agence a créé sur le web une nouvelle rubrique fournissant des liens vers des informations consacrées à la sécurité et la santé au travail dans le secteur de la pêche, allant de la pêche en mer et de l'aquaculture à la prévention des chutes par-dessus bord et à la gestion de la sécurité dans les élevages de poissons. Cette rubrique contient des informations sur les bonnes pratiques de sécurité et de santé au travail dans le secteur de la pêche (études de cas, conseils et autres renseignements similaires). Cette information est destinée à aider ceux qui travaillent à la réduction des risques de décès, de maladies et de blessures des travailleurs du secteur de la pêche.
- **Inventaire des programmes de reconnaissance de la SST:** une nouvelle publication de la série *Forum*, «Programmes de reconnaissance en matière de sécurité et de santé au travail: expériences dans les États membres de l'Union européenne», a étudié les différents types de programmes de reconnaissance et les moyens pour les diffuser plus largement. Trois types de programmes ont été explorés avec l'aide d'études de cas: un pour les produits, un autre pour les entrepreneurs et un troisième pour la gestion de la SST en général. Des informations de base sont également fournies sur les programmes de reconnaissance et leurs avantages potentiels. Des présentations détaillées de 20 programmes de reconnaissance différents ont également été publiées sous la forme d'un document de travail en ligne.
- **Systèmes de gestion de la SST:** impliquer le personnel dans le développement et l'application des systèmes de gestion de la SST représente un facteur clé de leur réussite. Telle est la conclusion d'une étude menée en 2002 dans toute l'UE à la demande de l'Agence. Cette étude, intitulée «Utilisation des systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail dans les États membres de l'Union européenne», a déterminé les cinq éléments de base d'un système efficace de gestion de la sécurité et de la santé au travail (SST) à partir de l'analyse des systèmes de 11 sociétés à travers l'UE. Ces éléments sont les suivants: l'obtention du soutien et de l'engagement de tous les partenaires; la fixation d'objectifs mesurables après une évaluation des risques de base; la priorité à la sécurité du personnel lors de l'application du système; la communication des progrès réalisés et de ce qui peut encore être amélioré; la recherche de progrès permanents. Le rapport a été résumé dans la fiche d'information n° 26 de l'Agence.
- **Séminaire sur les nouvelles stratégies pour la sécurité et la santé:** plus de 200 personnes venant du monde entier ont participé à un séminaire sur les nouvelles stratégies pour la sécurité et la santé au travail dans l'UE, organisé conjointement par l'Agence et la Commission européenne lors du XVI^e congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail à Vienne. Toutes les présentations et des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de l'Agence.
- **L'apprentissage de la SST:** l'Agence a lancé une nouvelle rubrique sur le web pour soutenir l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les niveaux dans l'éducation et la formation. Le lancement de cette rubrique a fait suite au séminaire «L'apprentissage de la SST» organisé à Bilbao par l'Agence en collaboration avec la présidence espagnole de l'UE et la Commission européenne. Les participants au séminaire sont tombés d'accord sur la nécessité qu'une plus grande priorité soit donnée au niveau de l'UE et des pays membres à l'intégration de la SST sur tous les plans dans l'éducation et la formation professionnelle.

RECHERCHE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET DE SANTÉ



Le centre thématique de l'Agence sur la recherche en matière de travail et de santé, piloté par l'INRS, a remanié la section consacrée à la recherche sur le site web en augmentant la quantité d'informations disponibles sur des thèmes tels que les recherches sur les accidents liés au travail et les recherches sur les substances dangereuses. En outre, le centre a exploré des thèmes allant de la «dimension de l'égalité entre hommes et femmes» à un «nouveau système d'information sur les résultats des nouvelles recherches en matière de SST». Les rapports de recherche et les documents de travail publiés pendant l'année sont les suivants:

- **L'évaluation du coût des accidents du travail:** en 2002, l'Agence a lancé un outil nouveau et pratique pour aider les entreprises à évaluer l'impact réel des accidents du travail et réaliser des analyses coûts/bénéfices des mesures de prévention. Ce processus, décrit dans une nouvelle publication

en ligne, *Inventory of socioeconomic costs of work accidents* («Inventaire des coûts socio-économiques des accidents du travail»), et résumé dans la fiche d'information n° 28 de l'Agence, consiste à estimer les coûts sous trois grands chapitres, présentés chacun dans un tableur. Ces données peuvent alors être utilisées pour calculer la marge d'autofinancement supplémentaire qui serait dégagée si la société investissait dans des mesures de prévention spécifiques, ce qui constitue une méthode standard d'analyse du rapport coûts/bénéfices.

■ **Le monde du travail en mutation:** la vie au travail connaît des évolutions sans cesse plus rapides en Europe, ce qui peut faire naître de nouveaux types de risques ou modifier la façon dont doit être gérée la sécurité et la santé au travail. Ces changements ont des implications pour le milieu de travail lui-même et également pour le système de sécurité et de santé au travail. C'est pourquoi le monde du travail en mutation est un thème prioritaire de l'Agence. En 2002, l'Agence a mené un certain nombre d'activités sur ce thème, parmi lesquelles la création de trois nouvelles publications et la mise en place d'une section d'information spéciale sur le site web de l'Agence:

- dans sa publication *Le monde du travail en mutation: tendances et implications pour la sécurité et la santé au travail dans l'Union européenne*, l'Agence rend compte de cinq phénomènes observés dans le monde du travail ainsi que de leurs conséquences possibles sur la SST, tels que la montée en puissance des entreprises virtuelles et le vieillissement de la main-d'œuvre européenne;
- la deuxième publication, *Research on new forms of contractual relationships and the implications for safety and health* («Recherches sur les nouvelles formes de relations contractuelles et leurs implications pour la santé et la sécurité au travail»), évalue les conséquences de l'augmentation des contrats de travail de courte durée. L'une des implications les plus significatives pour la SST est le sentiment accru de précarité de l'emploi, souvent associé à un stress lié au travail et facteur de coûts humains et économiques potentiels. Ce phénomène peut être amplifié par l'absence de contrôle, un accès réduit à la formation et d'autres problèmes touchant les personnels sans contrat de travail permanent;
- enfin, *New trends in accident prevention due to the changing world of work* («Nouvelles tendances dans la prévention des accidents dans un monde du travail en mutation») fait suite à la Semaine européenne 2002, consacrée au thème de la prévention des accidents, et examine la nécessité de recherches supplémentaires dans ce domaine. L'accent est notamment mis sur les recherches d'intervention, sur les méthodologies de recherche améliorées dans l'étude de l'organisation du travail et de la SST, ainsi que sur les recherches concernant les réglementations susceptibles de contribuer à promouvoir la sécurité.

■ **Semaine européenne 2003:** un séminaire intitulé «Substances dangereuses au travail: minimiser les risques» a été organisé à Paris afin de recueillir des avis d'experts en vue de la Semaine européenne 2003 et d'étudier les moyens de traduire les recherches de SST en matière de risques chimiques en bonnes pratiques au travail. Les conclusions seront publiées dans un numéro de *Forum* au début 2003. Elles comprennent des réflexions sur les avantages et inconvénients de la fixation de limites d'exposition maximale aux carcinogènes sur le lieu de travail, des options et modèles pour encourager la substitution des matières dangereuses dans les PME et des expériences sur la communication d'informations sur les substances dangereuses au niveau des entreprises.

OBSERVATION DE LA SST

Dans la ligne de l'étude pilote sur l'état de la santé et de la sécurité au travail en Europe réalisée en 2001, l'Agence s'est concentrée en 2002 sur la réalisation d'un inventaire des systèmes existants d'observation de la SST au niveau des États membres et a étudié les modèles d'un futur système européen d'observation de la SST.

Les modalités de plus de 80 systèmes nationaux d'observation de la SST ont été collectées par le réseau de l'Agence afin de disposer d'une vue d'ensemble des principaux mécanismes d'observation de la SST actuellement en vigueur. Le tout est présenté dans une nouvelle rubrique web de l'Agence qui permet de consulter ces données par typologie des systèmes ainsi que par pays d'origine. La rubrique contient de brèves descriptions des principaux mécanismes d'observation de la SST actuellement en vigueur dans les États membres et dans d'autres pays. En général, ces mécanismes donnent une indication du nombre d'accidents du travail ou des maladies du travail, ou ils rassemblent des

informations sur les lieux de travail, ou encore ils répertorient les activités des organisations qui veillent au respect de bonnes conditions de travail.

Vingt-trois autres systèmes nationaux ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une description et d'une analyse détaillées. Ces mécanismes comprennent des enquêtes auprès du personnel, des bases de données, des registres des accidents, maladies et/ou de l'absentéisme, des systèmes et interventions dans le cadre de politiques et enfin des systèmes orientés vers la gestion de la SST.

Un atelier a été organisé en étroite coopération avec la présidence danoise et la Commission européenne à la fin septembre à Bilbao pour présenter les résultats du projet à ce jour et déterminer les besoins et les options nécessaires à la définition d'approches communes futures pour l'observation de la sécurité et de la santé au travail. Des exemples de mécanismes nationaux d'observation de la SST ainsi que certaines des approches actuellement suivies par l'UE et les initiatives actuelles du BIT ont été présentés et discutés lors de l'atelier. Les conclusions de l'atelier comprenaient: des recommandations sur le renforcement des initiatives en cours, telles que les activités d'Eurostat; des propositions d'approches futures d'observation de la SST en matière de risques nouveaux et émergents; une évaluation des situations en matière de SST au niveau des entreprises; et des ressources pour la mise en application des réglementations de SST. Ces conclusions seront publiées au début 2003 dans un numéro de *Forum*.

PROGRAMMES DE FINANCEMENT DES PME

Cinquante-deux sociétés et organisations ont reçu des subventions pour réaliser des projets destinés aux petites et moyennes entreprises (PME). Financé à hauteur de 4 millions d'euros par le Parlement européen, il s'agissait là du deuxième programme coordonné par l'Agence pour encourager le développement et l'échange d'exemples de bonnes pratiques. Onze projets nationaux et 41 transnationaux ont été sélectionnés sur plus de 350 candidatures avec l'aide d'un jury européen et du réseau tripartite de points focaux de l'Agence. Ces projets allaient d'une chaîne de télévision dédiée aux marchés agricoles qui aborde les risques dans le secteur de l'agriculture à une campagne de sensibilisation pour la prévention du syndrome d'épuisement professionnel chez le personnel psychiatrique. Les projets retenus en 2001 ont été présentés à l'occasion d'une série d'événements à travers l'Europe, parmi lesquels la conférence «WorkingonSafety.Net» qui s'est tenue au début de septembre à Elsenør au Danemark.

L'Agence a également nommé un consultant externe chargé d'effectuer une évaluation indépendante du premier programme de prévention des accidents dans les PME. Celle-ci devrait se terminer d'ici à la fin mars 2003. À la suite de l'achèvement du premier programme, l'Agence publiera les projets retenus et en fera également la promotion en 2003.



4.

SERVICES
DIFFUSION DES —
D'INFORMATION
CONNAISSANCES

En 2002, l'Agence a continué à attacher une grande importance à la diffusion efficace de l'information auprès de ses publics cibles et, dans ce but, a entrepris des activités très diversifiées et mis en place une nouvelle stratégie de communication. La stratégie soutient l'ambition qu'a l'Agence de devenir la première source de référence en Europe en matière d'informations de qualité sur la sécurité et la santé au travail.

CAMPAGNES ET ÉVÉNEMENTS

Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail

Organisée avec le soutien des points focaux de l'Agence, cette manifestation annuelle est désormais le plus important événement consacré en Europe à la sécurité et à la santé au travail, avec des milliers d'activités organisées tout au long du mois d'octobre.

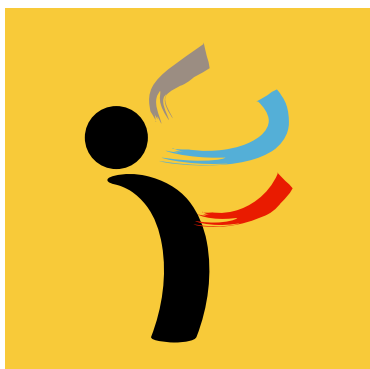
La Semaine 2002, consacrée aux risques psychosociaux et au stress au travail, a été lancée avec le soutien de la commissaire européenne pour l'emploi et les affaires sociales, Anna Diamantopoulou, et du président du Parlement européen, Pat Cox, le 3 juillet à Strasbourg au Parlement européen. L'Agence a produit un dossier de presse complet en 11 langues ainsi que plus d'un million de fiches d'information, affiches et cartes postales pour promouvoir le lancement, qui a bénéficié d'une large couverture médiatique à travers l'Europe. Cette inauguration s'est accompagnée d'une exposition organisée au Parlement et d'un certain nombre de séminaires avec des experts du stress. Les parlementaires et le personnel du Parlement ont en outre eu la possibilité de tester les niveaux de stress dans une «*Stress Kammer*». Une balle antistress gonflable d'une dimension de quatre mètres utilisée lors du lancement a également servi à épauler un certain nombre d'activités promotionnelles des États membres. Un site web multilingue consacré à la Semaine 2002 a été mis en ligne en juin et régulièrement actualisé avec le programme des activités prévues et des ressources d'information.



La manifestation de clôture de la Semaine a eu lieu le 25 novembre 2002 à Bilbao. L'événement, coorganisé par la présidence danoise, incluait une série d'ateliers le matin, un colloque européen l'après-midi et une cérémonie de remise des prix de bonnes pratiques le soir lors d'un dîner au musée Guggenheim. Parmi les orateurs et les participants figuraient notamment les ministres danois et espagnol de l'emploi, des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, du Comité économique et social européen, de l'UNICE, de la CES, ainsi que des experts de la SST de toute l'Europe. Une vaste palette de partenaires sociaux, d'experts nationaux et d'acteurs de terrain étaient également présents.

De nombreuses activités ont eu lieu dans les États membres en octobre, dont certaines ont été cofinancées par des fonds fournis par l'Agence. Un consultant externe a été chargé de réaliser une évaluation de la Semaine européenne 2002.

SEMAINE EUROPÉENNE 2003



L'Agence, en coopération étroite avec les points focaux, a élaboré un document de stratégie décrivant les activités et les réalisations que l'Agence doit mener pour soutenir la Semaine européenne sur les substances dangereuses. Le slogan de la semaine sera: «Substances dangereuses: prudence».

L'Agence travaille actuellement à établir une coopération avec des organismes extérieurs et des organisations intéressées afin d'impliquer les pays candidats dans les activités de la Semaine et la réalisation du dossier de la campagne.

EXPOSITIONS

L'Agence a participé à des expositions lors des événements suivants:

- XVI^e congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, Vienne, Autriche (mai);
- Expo 2002 Santé et sécurité au travail, Birmingham, Royaume-Uni (mai);
- lancement de la Semaine européenne au Parlement européen, Strasbourg, France (juillet);
- sommet européen des affaires, Bruxelles, Belgique (juin);
- WorkingonSafety.Net: conférence de prévention des accidents, Elseneur, Danemark (septembre);
- conférence internationale sur la sécurité et la santé, Modène, Italie (septembre);
- conférence et exposition «Semaine de l'emploi», Bruxelles, Belgique (novembre).

En outre, les points focaux nationaux ont représenté l'Agence à toute une série d'événements à travers l'UE.

INTERNET ET AUTRES SUPPORTS ÉLECTRONIQUES

OSHmail

OSHmail, notre lettre d'information diffusée par courrier électronique, a été relancée sous la forme d'un point d'actualité bihebdomadaire (au lieu de bimensuel) et est maintenant disponible en cinq langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien). C'est l'une des initiatives prises par l'Agence en réponse aux résultats d'une enquête sur les besoins des utilisateurs en matière de communication, qui a révélé un fort intérêt pour les nouvelles européennes sur la SST et le désir de recevoir des mises à jour plus régulières. Parallèlement à l'augmentation de la périodicité, l'Agence a refait la maquette de la lettre d'information, qui propose des nouvelles sur la sécurité et la santé au travail en Europe et dans le monde à plus de 14 000 abonnés.

Initiatives sur le web: le nouveau site institutionnel de l'Agence (<http://agency.osha.eu.int>) a été mis en ligne le 23 mai. Ce site, accessible dans les 11 langues, propose plusieurs nouvelles fonctions parmi lesquelles un service d'information en ligne régulier, des raccourcis permettant d'accéder en un seul clic à des thèmes clés de sécurité et de santé et un aperçu des publications à venir.

L'Agence a également mis en ligne un site multilingue sur la Semaine 2002, une passerelle d'accès mondiale, un site conjoint de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Agence, ainsi que les huit premiers sites de pays candidats sur le réseau de l'Agence. Elle a par ailleurs transformé les sites web des Semaines 2000 et 2001 en rubriques spéciales sur les troubles musculo-osseux et la prévention des accidents. Le contenu du site a été complété par de nouvelles publications, de nouvelles rubriques sur *le monde du travail en mutation*, sur *la promotion de la santé sur le lieu de travail*, sur *l'apprentissage de la SST* et sur *le secteur des soins de santé*, ainsi que par une base de données en ligne des projets de partenariat sur la SST entre pays candidats et États membres de l'UE. Le site européen a été continuellement mis à jour dans le cadre de la politique de maintenance régulière des informations en ligne de l'Agence.

La fréquentation des sites web de l'Agence et des points focaux a augmenté de 31 % pour atteindre près de 3,5 millions de visiteurs en 2002. Le nombre de publications de l'Agence consultées a connu une croissance similaire.

Enfin, en novembre, l'Agence a organisé une réunion conjointe des membres des groupes internet et des responsables éditoriaux nationaux pour discuter du développement d'un service d'information en ligne sur les sites web du réseau. Ce projet a pour objectif de créer un service d'information régulier couvrant les nouvelles des pays et des organisations qui participent au réseau de l'Agence.

PUBLICATIONS IMPRIMÉES

Bien que les moyens de communication électroniques soient au cœur de notre stratégie de communication à long terme, les publications imprimées restent importantes, notamment pour les publics cibles qui ne disposent pas d'un accès facile à l'internet. Les publications éditées en 2002 ont été les suivantes:

Matériel de campagne d'information: des centaines de milliers de dossiers d'information sur la Semaine européenne ont été diffusés par l'Agence et ses points focaux dans les 11 langues officielles, à l'approche du mois d'octobre. En outre, un dossier de presse complet a été réalisé pour accompagner le lancement de la Semaine et diffusé dans les 11 langues sur le site web de la Semaine européenne.

Rapports d'information: quatre rapports d'information ont été publiés sur support papier et sur le web. Les principaux thèmes abordés comprenaient la manière de faire face aux problèmes psychosociaux et de réduire le stress lié au travail et l'utilisation des systèmes de gestion de SST dans les pays membres de l'Union européenne.

De nouvelles versions traduites des publications les plus populaires de l'Agence sont maintenant disponibles sur le site web de l'Agence, parmi lesquelles:

- *Les campagnes en matière de santé et de sécurité* (disponible en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, portugais);
- *La prévention des accidents en pratique* (disponible en allemand, anglais, espagnol, français, italien).

Autre développement très encourageant pour l'Agence, le point focal italien a traduit et publié quatre rapports de l'Agence en italien. La possibilité d'accords de licence semblables pour couvrir d'autres langues est étudiée de près par l'Agence et les points focaux.

Fiches d'information: six fiches d'information ont été publiées (n^{os} 22 à 24 et 30 à 32) sur des sujets liés au thème de la Semaine européenne de cette année et incluses dans le dossier d'information de la Semaine. Cinq autres fiches sur diverses questions de sécurité et de santé ont également été publiées.

Forum: quatre numéros de *Forum* ont été publiés en 2002, parmi lesquels: «Le monde du travail en mutation» (n^o 5) et «Apprentissage de la sécurité et de la santé au travail» (n^o 8).

Magazines: le cinquième numéro du magazine de l'Agence a été consacré au stress au travail et publié en quatre langues (allemand, anglais, espagnol, français).

Lettres d'information: les n^{os} 11, 12 et 13 de la lettre d'information de l'Agence ont été publiés en quatre langues (allemand, anglais, espagnol, français).

Documents de travail: une série de documents de travail a été lancée afin de fournir un support d'édition bon marché de rapports spécialisés intéressant une audience limitée. Comme les autres publications de l'Agence, les documents de travail peuvent être téléchargés gratuitement depuis la rubrique «Rapports» du site web de l'Agence. Sept documents de travail ont été publiés en 2002, parmi lesquels «Research on new trends in accident prevention» («Recherche sur les nouvelles tendances en matière de prévention des accidents») et «Data to describe the link between OSH and employability» («Données permettant de décrire le lien entre SST et employabilité»).

Rapport annuel: le rapport annuel 2001 a été imprimé en anglais et publié sur CD-ROM en 11 langues.

Communiqués de presse: 18 communiqués de presse ont été diffusés à des journalistes de toute l'Europe afin de les sensibiliser aux principaux risques et aux solutions en matière de SST et assurer la promotion des événements et des publications de l'Agence.

DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Dans un souci d'amélioration de ses communications, l'Agence a révisé sa stratégie de communication. La nouvelle stratégie a été élaborée dans le but de soutenir la politique institutionnelle globale de l'organisation et de faire en sorte qu'elle joue un rôle à part entière dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie communautaire sur la santé et la sécurité au travail. Elle est fondée sur les résultats d'une enquête sur les besoins de communication des utilisateurs et a été élaborée par l'Agence en consultation avec les points focaux nationaux.

Les résultats de l'enquête téléphonique menée dans toute l'UE en mai 2002 ont confirmé que l'Agence et ses points focaux sont désormais des sources reconnues d'information sur la SST et que nos produits et services d'information sont appréciés. L'enquête a également mesuré un niveau de soutien élevé (entre 70 et 90 %) de nos différents partenaires sur les messages clés que nous souhaitons communiquer auprès d'eux et d'autres audiences. Cependant, une grande partie du marché potentiel de l'information sur la SST reste inexplorée et, même si 40 % des personnes interrogées indiquent qu'elles sont intéressées par l'information européenne et internationale sur la SST, l'enquête souligne le rôle central des points focaux nationaux pour garantir que les informations de l'Agence parviennent jusqu'aux utilisateurs finaux.

La stratégie de communication approuvée par le conseil d'administration en novembre 2002 est destinée à répondre à ces défis ainsi qu'à d'autres. Elle définit les publics cibles et vise à faire de l'Agence la première référence — et de son site web le principal portail — pour une information sur la sécurité et la santé au travail ayant fait l'objet d'un «contrôle de qualité». Les plans de communication nationaux, élaborés avec les points focaux de l'Agence, contribueront à transformer cette stratégie en action.

5.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

SYSTÈMES DE GESTION FINANCIÈRE

Comme les années précédentes, les systèmes CUBIC et Sincom 2 ont été utilisés respectivement pour la comptabilité générale et la gestion financière et budgétaire.

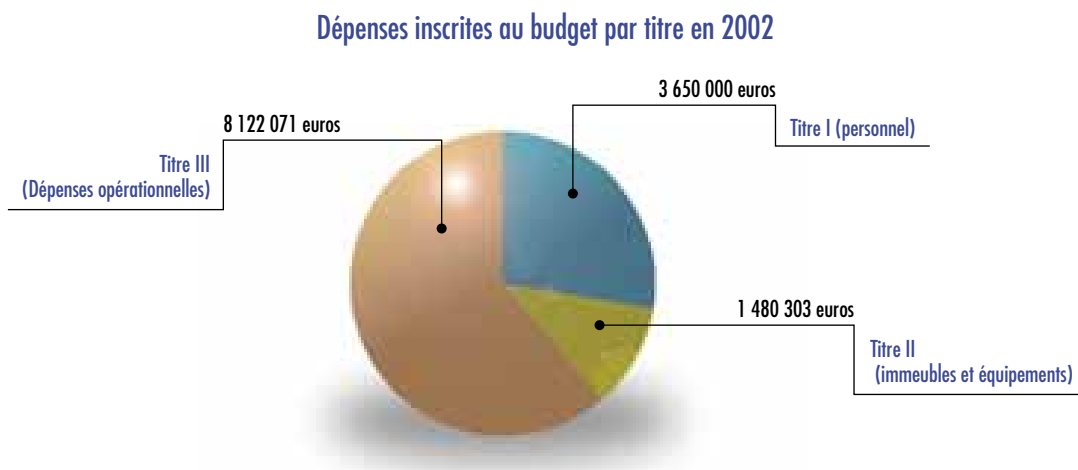
Le budget 2002 de l'Agence a été publié au Journal officiel (JO L 178 du 9.7.2002). Depuis la publication du budget, l'Agence a reçu des fonds supplémentaires d'un montant de 42 071 euros du gouvernement espagnol et de 30 000 euros de la présidence danoise.

Le budget a été financé par les apports suivants:

Sources de revenu	Montant (en euros)
Subvention de la Communauté européenne	13 000 000 ⁽¹⁾
Gouvernement espagnol	102 172
Gouvernement régional basque	60 101
Députation de Biscaye	60 101
Présidence danoise	30 000
TOTAL	13 252 374

⁽¹⁾ Dont le plan de financement de 4 millions d'euros pour les PME.

Les dépenses correspondantes ont été réparties en trois titres comme suit:



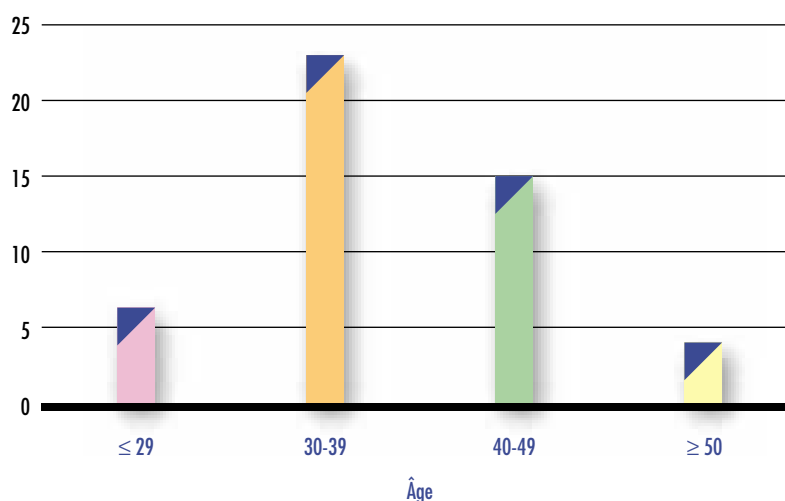
Sur les 13,2 millions d'euros disponibles en 2002, environ 94 % avaient été engagés à la fin de l'année.

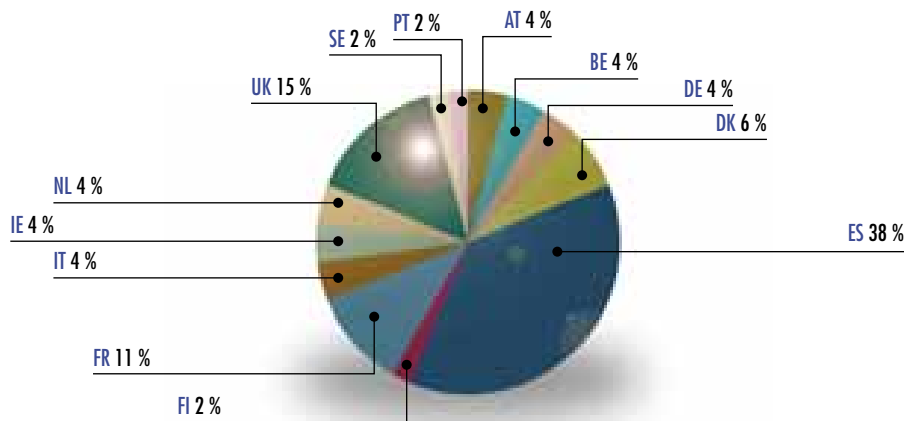
En février 2002, le conseil d'administration de l'Agence a donné décharge au directeur pour l'exécution du budget 2000. En outre, la Cour des comptes a procédé à l'examen annuel des états financiers de l'Agence pour 2001 et a conclu que «les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 sont fiables et les opérations sous-jacentes sont, dans leur ensemble, légales et régulières».

SYSTÈME DE GESTION DU PERSONNEL

En 2002, la structure du personnel a évolué: deux agents temporaires, un agent local et un agent auxiliaire ont quitté l'Agence et nous avons recruté huit nouveaux agents temporaires et un agent local. En outre, un agent auxiliaire a rejoint l'Agence. À la fin de l'année 2002, le tableau des effectifs s'établissait comme suit:

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Agents temporaires (A)	9	5	14
Agents temporaires (B)	3	7	10
Agents temporaires (C)	3	2	5
Agents auxiliaires (B)	0	1	1
Experts nationaux détachés	0	3	3
Agents locaux	3	12	15
TOTAL	18	30	48





Le comité de la santé et de la sécurité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année et a débattu du plan d'urgence et de sécurité des bâtiments ainsi que d'un certain nombre de mesures visant à améliorer l'environnement de travail. Des exercices d'évacuation du bâtiment ont été menés de façon satisfaisante.

Le personnel a suivi une formation en 2002, particulièrement dans les domaines des technologies de l'information (TI) et linguistique. Par ailleurs, plusieurs journées thématiques destinées au personnel ont été organisées sur des thèmes tels que la gestion des connaissances, la santé et la sécurité au travail pour les non-spécialistes, les achats et les contrats.

SYSTÈME DE GESTION DES TI

Le service des technologies de l'information (TI) a continué à fournir l'infrastructure et les services nécessaires au travail de l'Agence et à ses modes de communication électroniques: web, courrier électronique, lettre d'information électronique et extranet.

L'année 2002 a notamment été marquée par les événements suivants:

- une connexion directe a été établie avec la Commission au travers de l'infrastructure réseau Testa II. Cette connexion a été utilisée en 2002 pour les services suivants: accès à l'intranet de la Commission, accès à l'OPOCE, contrôle à distance et visa électronique de notre système de gestion budgétaire Sincom 2. En raison du nombre croissant de connexions au site web de l'Agence, la capacité de communication à large bande a été portée à 1 Mb/s;
- le 7^e étage du bâtiment Lagun Aro, qui est situé à côté des locaux principaux de l'Agence et sert à l'organisation de réunions, a été recâblé et connecté à l'Agence par fibre optique. Une salle de formation aux TI pouvant accueillir jusqu'à 12 élèves a été créée;
- la migration des ordinateurs personnels et serveurs de Microsoft NT vers le système d'exploitation MS-Windows 2000 a été achevée en 2002. Le remplacement du matériel obsolète s'est poursuivi selon le plan prévu.

Autres développements:

- de nouvelles versions de SI2, Adonis et BOB ont été installées;
- plus de 500 000 courriers électroniques ont été envoyés ou reçus.

SYSTÈME DE GESTION DE LA DOCUMENTATION

Au cours de l'année 2002, l'Agence a continué à mettre en œuvre son système de gestion de la documentation par le biais des tâches suivantes:

- poursuite du développement du système d'enregistrement et de traitement documentaire de l'Agence (Adonis). Au cours de l'année, 13 626 courriers entrants et sortants ont été enregistrés;
- gestion de la base de données des archives centrales avec 1 775 enregistrements (soit 98 mètres linéaires de documents papier).

RAPPORT
ANNUEL
2002



ANNEXES



ANNEXE 1.

**Liste des membres
d'administration**

**DU CONSEIL
(FÉVRIER 2003)**

Le conseil d'administration de l'Agence se compose de 15 représentants du gouvernement, des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs de chaque État membre ainsi que de trois représentants de la Commission européenne. De plus, quatre observateurs sont invités — deux observateurs de la Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, un observateur de l'ETUC et un observateur de l'UNICE.

GOUVERNEMENTS

Membre	Pays	Suppléant
D ^r G. Breindl	Autriche	D ^r E.-E. Szymanski
M. M. Heselmans	Belgique	M. J.-M. de Coninck
M. J. Jensen	Danemark	M. M. Bergulf
M. M. Hurmalainen	Finlande	M. E. Yrjänheikki
M. M. Boisnel	France	M ^{me} J. Guigen
M. A. Horst	Allemagne	D ^r K.-H. Grütte
M. A. Christodoulou	Grèce	M ^{me} M. Pissimissi
M. T. Beegan	Irlande	<i>En attente d'un nouveau nom</i>
M. P. Onelli	Italie	D ^r G. Rocca-Ercoli
M. P. Weber	Luxembourg	M. N. Welter
M. E. F. Lopes Fernandes	Portugal	M. E. R. Leandro
M. L. Fernández Sánchez	Espagne	M. M. Velázquez
D ^r B. Remaeus <i>Président</i>	Suède	M. B. Barrefelt
M. H. C. V. Schrama	Pays-Bas	M ^{me} N. Kuyper
M. M. Draper	Royaume-Uni	M ^{me} S. Mawer <i>En attente de la nomination officielle</i>

EMPLOYEURS

Membre	Pays	Suppléant
M ^{me} C. Schweng <i>Vice-président</i>	Autriche	M. H. Brauner
M. A. Pelegrin	Belgique	M. K. de Meester
M. A. J. Pedersen	Danemark	M. T. P. Nielsen
M. T. Kuikko	Finlande	M. A. Mähönen
D ^r P. Levy	France	M ^{me} V. Cazals
M. R. Lehr	Allemagne	M. T. Holtmann
M. P. Kyriakongonas	Grèce	M. E. Zimalis
M. T. Briscoe	Irlande	M. K. Enright
M. F. Giusti	Italie	M. M. Fregoso
M. F. Engels	Luxembourg	D ^r F. Metzler
M. J. Costa Tavares	Portugal	M. J. L. Barroso
M. P. Teixidó Campás	Espagne	<i>En attente d'un nouveau nom</i>
M. E. Jannerfeldt	Suède	M ^{me} U. B. Fräjdin-Hellqvist
M. J. J. H. Koning	Pays-Bas	M ^{me} C. C. Frenkel
D ^r J. Asherson	Royaume-Uni	M. M. Platt

TRAVAILLEURS

Membre	Pays	Suppléant
M ^{me} R. Czeskleba	Autriche	M. A. Heider
M. F. Philips	Belgique	M. H. Fonck
M ^{me} L. Jacobsen	Danemark	M. J.-K. Frederiksen
M ^{me} R. Perimäki-Dietrich	Finlande	M ^{me} I. Pahlman
M. J.-C. Bodard	France	M. D. Olivier
M ^{me} M. Schröder	Allemagne	M. M. Angermaier
M. I. Adamakis	Grèce	M. S. Drivas
M. F. Whelan	Irlande	M. S. Cronin
M ^{me} L. Benedettini	Italie	M ^{me} G. Galli
M. M. Goerend	Luxembourg	M. A. Giardin
M. L. F. Do Nascimento Lopes (<i>Vice-président</i>)	Portugal	M. A. Farias
M. T. López Arias	Espagne	M. A. Carcoba
M. S. Bergström	Suède	M. B. Sjöholm
<i>En attente d'un nouveau nom</i>	Pays-Bas	M. A. Woltmeijer
M. O. Tudor	Royaume-Uni	M. T. Mellish

COMMISSION EUROPÉENNE

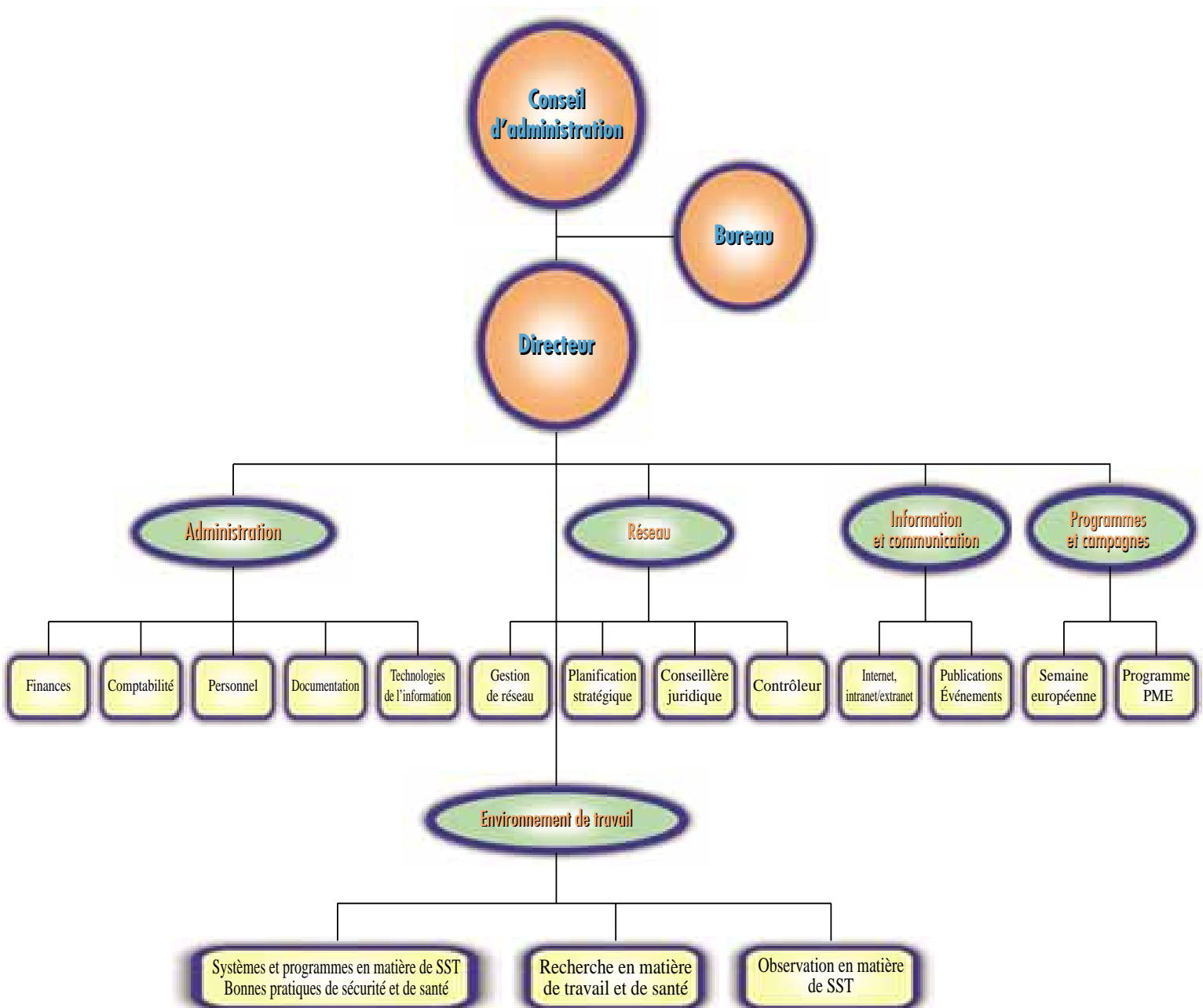
Membre	Suppléant
M ^{me} O. Quintin Directeur général, DG Emploi et affaires sociales	<i>En attente d'un nouveau nom</i>
M. M. Oostens DG Emploi et affaires sociales	M. J. P. Van Gheluwe DG Entreprises
M. J. R. Biosca de Sagastuy DG Emploi et affaires sociales	M ^{me} C. Alexopoulou DG Emploi et affaires sociales <i>Vice-président</i>

OBSERVATEURS

Membre	Suppléant
M. R.-P. Bodin <i>Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail</i>	M. E. Verborgh <i>Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail</i>
M ^{me} M. Valkonen <i>Président du Conseil, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail</i>	
M ^{me} N. Waltke UNICE	M ^{me} V. Corman CNPFF
M. M. Sapir TUTB	

ANNEXE 2.

ORGANIGRAMME DE L'AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL





ANNEXE 3.

LISTE DU PERSONNEL
PAR DÉPARTEMENT (MISE

DE L'AGENCE
À JOUR LE 20 MARS 2003)

DIRECTION

M. Hans-Horst Konkolewsky (DK), directeur
M^{me} Irune Zabala (ES), secrétaire

SECRÉTARIAT DU RÉSEAU

M. Finn Sheye (DK), responsable de projet
M. Alun Jones (UK), responsable de projet
M. Jose Antonio Carreira (PT), contrôleur
M^{me} Elena Ortega (ES), conseillère juridique
M. Jesper Bejer (DK), assistant responsable de réseau
M. Ingemar Sternerup (SE), assistant responsable de réseau
M^{me} Dagmar Radler (DE), secrétaire
M^{me} Beatriz Garcia (ES), secrétaire

UNITÉ « INFORMATION ET COMMUNICATION »

M. Andrew J. A. Smith (UK), chef d'unité
M. Anton Verplanke (NL), responsable communication électronique-information
M^{me} Eke Heetveld (NL), responsable de l'information
M^{me} Paola Piccarolo (IT), assistante de responsable de l'information
M^{me} Siobhan Savage (IE), assistante de responsable de l'information
M^{me} Lila Adib (FR), assistante responsable internet
M. Antoine Sierra (FR), commis
M. Gorka Moral (ES), webmestre
M^{me} Maria José Urkidi (ES), secrétaire
M^{me} Mónica Azaola (ES), secrétaire
M^{me} Estibaliz Martinez (ES), secrétaire

UNITÉ « ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL »


M^{me} Christa Sedlatschek (AT), chef d'unité
M. Markku Aaltonen (FI), responsable de projet
M^{me} Ulrike Bollmann (DE), responsable de projet
M^{me} Elke Schneider (AT), responsable de projet
M. Tim Tregenza (UK), responsable de projet
M. Eusebio Rial-Gonzalez (UK), responsable de projet
M. William Cockburn (UK), assistant de responsable de projet
M^{me} Sarah Copsey (UK), assistante de responsable de projet
M^{me} Monica Vega (ES), secrétaire
M^{me} Usua Uribe (ES), secrétaire
M^{me} Susana Fernandez (ES), secrétaire

TASK-FORCE « PROGRAMMES ET CAMPAGNES »

M^{me} Françoise Murillo (FR), chef de la task-force
M^{me} Brenda Carmel O'Brien (IE), assistante de responsable de projet
M^{me} Marta Urrutia (ES), responsable de projet
M^{me} Pascale Turlotte (FR), assistante adjointe
M^{me} Marta De Prado (ES), dactylographe

ADMINISTRATION

M. Marc-Olivier Gribomont (BE), chef d'unité
M. Raúl Fresneña (ES), assistant de responsable des TI
M^{me} Eva Coria (ES), comptable
M^{me} Caroline Georges (FR), assistante responsable des ressources humaines
M^{me} Ana Dominguez (ES), commis documentaliste
M. Alexandre Herte (BE), commis ressources humaines
M^{me} Laura Claudia Romano (IT), commis finances
M^{me} Mari Carmen de la Cruz (ES), assistante adjointe
M. Xabier Altube (ES), assistant TI
M. Jose Ignacio Sanchez (ES), assistant TI
M^{me} Estibaliz Vidart (ES), secrétaire
M^{me} Berta Lejarza (ES), dactylographe



POINTS **ANNEXE 4.** FOCAUX

Les points focaux, présents dans plus de 30 pays, ont pour tâche de coordonner et de diffuser les informations de l'Agence au sein de leur propre pays ainsi que d'enregistrer les diverses réactions et d'émettre des recommandations. En général, la principale organisation spécialisée en matière de sécurité et de santé est désignée dans chaque pays pour représenter officiellement l'Agence au niveau national. Ces points focaux contribuent au développement des services d'information de l'Agence ainsi que de son site web, qui relie entre eux tous les 32 sites web des points focaux et propose des liens avec d'autres sites. En plus de ceux des 15 États membres, des points focaux ont été créés dans les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et dans les 13 pays candidats à l'UE.

Points focaux au sein de l'UE DANEMARK

AUTRICHE

Bundesministerium für Wirtschaft und Arbeit
Sektion IX, Zentral-Arbeitsinspektorat
Abt. IX/6
Favoritenstraße 7
A-1040 Vienna

Personne de contact: M^{me} Martina Häckel-
Bucher
Fax (43-1) 711 00 21 94
E-mail: martina.haekkel-bucher@bmwa.gv.at

BELGIQUE

Ministère de l'emploi et du travail
c/o Service public fédéral de l'emploi, du
travail et de la concertation sociale
Rue Belliard 51
B-1040 Bruxelles

Personne de contact: M. Willy Imbrechts
Fax (32-2) 233 42 31
E-mail: willy.imbrechts@meta.fgov.be

Direktoratet for Arbejdstilsynet
Landskronagade 33
DK-2100 Copenhagen Ø

Personne de contact: Ms Tove Loft
Fax (45) 39 27 40 02
E-mail: tol@arbejdstilsynet.dk

FINLANDE

Department for Occupational Safety and Health
Ministry of Social Affairs and Health
PO Box 536
FIN-33101 Tampere

Personne de contact: D^r Erkki Yrjänheikki
Fax (358-3) 260 84 99
E-mail: erkki.yrjanheikki@stm.vn.fi

FRANCE

Ministère de l'emploi et de la solidarité
DRT/CT
39-43, quai André-Citroën
F-75739 Paris Cedex 15

Personne de contact: M. Robert Mounier-
Vehier
Fax (33) 144 38 26 48
E-mail: robert.mounier-vehier@drt.travail.gouv.fr

ALLEMAGNE

Bundesministerium für Wirtschaft und Arbeit
Referat IIIb2
Scharnhorststraße 34-37
D-10115 Berlin

Personne de contact: M. Reinhard Gerber
Fax (49-30) 20 14 52 48
E-mail: reinhard.gerber@bmwa.bund.de

GRÈCE

General Directorate of Working Conditions
and Health
Ministry of Labour and Social Affairs
Pireos 40
GR-10182 Athens

Personne de contact: D^r Elizabeth
Galanopoulou
Fax (30-2) 103 21 41 97
E-mail: kyae@otenet.gr

IRLANDE

Health and Safety Authority
10 Hogan Place
Dublin 2
Irlande

Personne de contact: M. Pat O'Halloran
Fax (353-1) 614 71 25
E-mail: path@hsa.ie

ITALIE

Istituto superiore per la prevenzione e la
Sicurezza del lavoro
Via Alessandria, 220 E
I-00198 Roma

Personne de contact: M. Sergio Perticaroli
Fax (39) 06 44 25 09 72
E-mail: perticaroli.doc@ispsl.it

LUXEMBOURG

Inspection du travail et des mines
Boîte postale n° 27
26, rue Zithe
L-2510 Luxembourg

Personne de contact: M. Paul Weber
Fax (352) 49 14 47
E-mail: paul.weber@itm.état.lu

PORTUGAL

Direcção de serviços de prevenção de riscos
profissionais
Instituto de desenvolvimento e inspecção das
condições de trabalho
Avenida da República 84, 5º Andar
P-1600-105 Lisboa

Personne de contact: M^{me} Maria Manuela
Calado Correia
Fax (351) 217 93 05 15
E-mail: osha@idict.gov.pt

ESPAGNE

Instituto nacional de seguridad e higiene en el
trabajo
c/Torrelaguna 73
E-28027 Madrid

Personne de contact: M^{me} Margarita Lezcano
Núñez
Fax (34) 913 63 43 27
E-mail: subdireccioninsht@mtas.es

SUÈDE

Arbetsmiljöverket
S-171 84 Solna

Personne de contact: M^{me} Elisabet Delang
Fax (46-8) 730 91 19
E-mail: elisabet.delang@av.se

PAYS-BAS

Working Conditions Division
Ministry of Social Affairs and Employment
Postbus 90801
2509 LV Den Haag
Pays-Bas

Personne de contact: M^{me} Nora Kuyper
Fax (31-70) 333 40 62
E-mail: NKuyper@minszw.nl

ROYAUME-UNI

Health and Safety Executive
Room 318, Daniel House
Stanley Precinct
Bootle L20 3TW
Royaume-Uni

Personne de contact: M. Chris Mawdsley
Fax (44-151) 951 34 67
E-mail: uk.focalpoint@hse.gsi.gov.uk

Points focaux dans les pays candidats

BULGARIE

State Expert
Department Safety and Health at Work
Ministry of Labour and Social Policy
2 Triaditza Street
BG-1051 Sofia

Personne de contact: M. Vladimir
Baroutchiev
Fax (359-2) 981 53 76
E-mail: safety@mlsp.government.bg

CHYPRE

Director, Department of Labour Inspection
Ministry of Labour and Social Insurance
12 Apellis str.
CY-1480 Nicosia

Personne de contact: M. G. M. Sideras
Fax (357-2) 266 37 88
E-mail: roc.dli@cytanet.com.cy

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Department of Occupational Safety, Labour
Conditions and Labour Environment
Ministry of Labour and Social Affairs
Na Poricnim pravu 1
CZ-128 01 Prague 2

Personne de contact: M^{me} Daniela Kubickova
Fax (42-02) 21 92 24 32
E-mail: kubickovad@mpsv.cz

ESTONIE

Labour Department
Ministry of Social Affairs
St. Gonsiori 29
EE-0100 Tallinn 150 27

Personne de contact: M. Tiit Kaadu
Fax (372) 626 99 54
E-mail: tiit.kaadu@sm.ee

HONGRIE

OMMF-Hungarian Labour Inspectorate
Margit krt. 85
HU-1024 Budapest

Personne de contact: M. András Békés
Fax (36-1) 346 94 17/94 15
E-mail: ommf@ommf.hu

LETTONIE

Director of State Labour Inspectorate
of the Republic of Latvia
Kr. Valdemara Street 38
LV-1010 Riga

Personne de contact: M. Janis Berzins
Fax (371) 702 15 69
E-mail: Janis.Berzins@vdi.lv

LITUANIE

International Relations Officer
State Labour Inspectorate of the Republic of
Lithuania
Algirdo Street 19
LT-2006 Vilnius

Personne de contact: M^{me} Nerita Sot
Fax (370) 52 13 97 51
E-mail: nerita@vdi.lt

MALTE

Ministry of Social Policy
Occupational Health and Safety Authority
118/1222 St Ursula Street
MT-Valletta

Personne de contact: D^r Mark Gauci
Fax (356) 21 23 29 09
E-mail: mark.gauci@gov.mt

POLOGNE

Deputy Director for Technology
and Implementation
Central Institute for Labour Protection in
Warsaw
ul. Czerniakowska 16
PL-00-701 Warsaw

Personne de contact: D^r Wiktor Marek
Zawieska
Fax (48-22) 623 36 95, (48-22) 40 24 62
E-mail: wikli@ciop.pl ou oinip@ciop.pl

ROUMANIE

National Research Institute for Labour
Protection
General Budisteanu str. Nr. 15, sect. 1
RO-79 629 Bucharest

Personne de contact: Ms Mihaela Soviani
Tripcovici
Fax (40-21) 315 78 22
E-mail: mihaela.tripcovici@fx.ro

SLOVAQUIE

Ministry of Labour, Social Affairs and Family
Department Phare and other Foreign
Assistance
Spitalska 4-6
SK-816 43 Bratislava

Personne de contact: Dipl. Ing. Elena
Globová
Fax (421-2) 52 96 15 70
E-mail: globov@employment.gov.sk

SLOVÉNIE

Councillor to the Government
Ministry of Labour, Family and Social Affairs
Department for Health and Safety at Work
Kotnikova 5
SI-1000 Ljubljana

Personne de contact: Ms Tatjana Petricek
Fax (386) 147 78 33 55
E-mail: Tatjana.Petricek@gov.si

TURQUIE

Ministry of Labour and Social Security,
General Directorate of Occupational Health
and Safety
Inönü Bulvan, I Blok, No 42, Kat. 4
TR-Emek Ankara

Personne de contact: M. Vedat Reha Mert
Fax (90-312) 215 50 28
E-mail: vmert@csgb.gov.tr

Points focaux dans les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)

ISLANDE

Administration of Occupational Safety and
Health
Bildshofdi 16
IS-110 Reykjavik

Personne de contact: M^{me} Asa Asgeirsdottir
Fax (354) 550 46 10
E-mail: asa@ver.is

LIECHTENSTEIN

Amt für Volkswirtschaft
Gerberweg 5
I-9490 Vaduz

Personne de contact: M. Robert Hassler
Fax (423) 236 69 02
E-mail: robert.hassler@avw.llv.li

NORVÈGE

Directorate of Labour Inspection
Fridtjof Nansens vei 14
N-0032 Oslo

Personne de contact: M. Nils-Petter Wedege
Fax (47) 22 17 63 70
E-mail:
nils-petter.wedege@arbeidstilsynet.dep.no

SUISSE

SECO — Staatssekretariat für Wirtschaft
Ressort Arbeit und Gesundheit
Stauffacherstraße 101
CH-8004 Zürich

Personne de contact: M^{me} Maggie Graf
Fax (41-1) 433 22 21 19
E-mail: Maggie.Graf@seco.admin.ch

SECRÉTARIAT DE L'AELE

74, rue de Trèves
B-1150 Bruxelles

Personne de contact: M^{me} Katrín Sverrisdóttir
Fax (32-2) 286 17 50
E-mail: katrin.sverrisdottir@secrbru.efta.be

Partenaires internationaux

AUSTRALIE

National Occupational Health and Safety
Commission (NOHSC)
GPO Box 1577
AU-Canberra ACT 2601

Personne de contact: M. Robin Steward
Crompton
Fax (61) 295 77 92 06
E-mail: rsc@nohsc.gov.au

CANADA

Canadian Centre for Occupational Health
and Safety (CCOHS)
250, Main Street East
Hamilton ON L8N 1H6
Canada

Personne de contact: M. J. K. Abeyunga
Fax (1-905) 572 29 81 22 06
E-mail: abey@ccohs.ca

ÉTATS-UNIS

The Occupational Safety and Health
Administration (OSHA)
Policy Directorate, Room n° 34611
200, Constitution Avenue
20210 Washington DC
États-Unis

Personne de contact: M^{me} Jacquelyn
DeMesme-Gray
E-mail: Jacquelyn.Gray@osha-no.osha.gov

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Safe Work Programme
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22

Personne de contact: Jukka Takala
Fax (41-22) 799 85 16
E-mail: takala@ilo.org

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Avenue Appia 20
CH-1211 Genève 27

Personne de contact: M. Carlos Corvalan
Fax (41-22) 791 41 23
E-mail: corvalan@who.int




ANNEXE 5.

APERÇU DES RÉSEAU DES ACTIVITÉS DU POINTS FOCaux

État membre	Partenaires du réseau	Partenaires sociaux en réseau	Réunions du réseau
Autriche	22	4	3
Belgique	5	4 ⁽¹⁾	3
Danemark	28	8	3
Finlande	21	6	6
France	19	9	5
Allemagne	13	2	1
Grèce	19	1	6
Irlande	18	9	2
Italie	104	20	4
Luxembourg	6	4	2
Pays-Bas	21	3	4
Portugal	35	5	5
Espagne	43	8	0
Suède	16	7	6
Royaume-Uni	182	3	1
TOTAL	552	93	51

⁽¹⁾ Les partenaires sociaux en tant que tels (en tant qu'organisations) ne font pas partie du réseau national comme partenaires. Néanmoins, ils assistent aux réunions du bureau des points focaux en Belgique et sont également présents dans le jury tripartite du prix de bonnes pratiques et du programme de financement des PME. Ils sont également associés à la procédure de financement de la Semaine européenne.



ANNEXE 6.

CENTRES THÉMATIQUES

Le règlement de l'Agence définit les centres thématiques comme étant des institutions en mesure de coopérer avec l'Agence en ce qui concerne certains thèmes d'intérêt particulier et, partant, d'agir en tant que centres thématiques du réseau. Ces institutions sont désignées par le conseil d'administration, selon un processus de sélection par concours, pour une durée limitée. Un centre thématique est un consortium d'institutions et/ou d'organisations spécialisées se composant d'une organisation pilote et de plusieurs organisations associées issues de différents États membres, institué pour exécuter, au nom de l'Agence et de son réseau, des tâches spécifiques de son programme de travail. Deux centres thématiques de deuxième génération ont été opérationnels en 2002. Leurs activités ont porté sur:

- la recherche sur le travail et la santé,
- les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité/systèmes et programmes.

CENTRE THÉMATIQUE CHARGÉ DE LA RECHERCHE — TRAVAIL ET SANTÉ

Organisation pilote:

Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

National Research and Safety Institute
30, rue Olivier-Noyer
F-75680 Paris Cedex 14

Organisations participantes:

Allgemeine Unfallversicherungsanstalt (AUVA)

Adalbert-Stifterstraße 65
A-1200 Vienna

Arbejdsmiljøinstituttet — AMI

National Institute of Occupational Health (NIOH)
Lerso Parkallé 105
DK-2100 Copenhagen

Berufsgenossenschaftliches Institut für Arbeitssicherheit (BIA)

(Institute for Occupational Safety of the German Institutions for Statutory Accident Insurance and Prevention)
Alte Heerstraße 111
D-53754 Sankt Augustin

Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin (BAuA)

(Federal Institute for Occupational Safety and Health)
Friedrich Henkel Weg 1-25
D-44149 Dortmund

Health and Safety Laboratory (HSL)

Broad Lane
Sheffield S3 7HQ
Royaume-Uni

Institut pour la prévention, la protection et le bien-être au travail — Prevent

Rue Gachard 88
Boîte n° 4
B-1050 Bruxelles

Instituto nacional de seguridad e higiene en el trabajo (INSHT)

c/Torrelaguna 73
E-28027 Madrid

Istituto superiore per la prevenzione e la sicurezza del lavoro (ISPESL)

Via Alessandria, 220 E
I-00198 Roma

Occupational Safety and Health Institute of Ireland (OSHII)

Block S
NUI Galway Campus
Galway
Irlande

TNO Work and Employment

Polarisavenue 151
PO Box 718
2130 As Hoofddorp
Pays-Bas

Työterveyslaitos

Finnish Institute of Occupational Health (FIOH)
Topeliuksenkatu 41a A
FIN-00250 Helsinki

**CENTRE THÉMATIQUE SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
ET DE SANTÉ/SYSTÈMES ET PROGRAMMES**

Organisation pilote:

Finnish Institute of Occupational Health (FIOH)

Työterveyslaitos
Topeliuksenkatu 41a A
FIN-00250 Helsinki

Organisations participantes:

Arbetsmiljainstitutet — AMI

National Institute of Occupational Health (NIOH)
Lerso Parkallé 105
DK-2100 Copenhagen

Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin (BAuA)

Federal Institute of Occupational Safety and Health
Friedrich Henkel Weg 1–25
D-44149 Dortmund

Eurogip

55, rue de la Fédération
F-75015 Paris

**Faculdade de Ciências e Tecnologia da Universidade Nova de Lisboa/Secção de Ergonomia do
DEMI (Dep. En. Mecânica e Industrial) (FCT/UNL)**

Quinta da Torre
P-2825-114 Caparica

Health and Safety Laboratory (HSL)

Broad Lane
Sheffield S3 7HQ
Royaume-Uni

Hellenic Institute for Health and Safety at Work (ELINYAE)

Liosion Str. 143 & Theirsiou Str. 6
GR-104 45 Athens

Institut pour la prévention, la protection et le bien-être au travail — Prevent

Rue Gachard 88
Boîte n° 4
B-1050 Bruxelles

Institute of Work, Health, and Organisations — University of Nottingham (I-WHO)

University of Nottingham
William Lee buildings, 8
Science and Technology Park
University Boulevard
Nottingham NG7 2RQ
Royaume-Uni

Instituto sindical de trabajo, ambiente y salud (ISTAS)

c/Almirante, 3° pta. 4
E-46003 Valencia

Istituto superiore per la prevenzione e la sicurezza del lavoro (ISPESL)

Via Alessandria, 220 E
I-00198 Roma

Kooperationsstelle Hamburg

Besenbinderhof 60
D-20097 Hamburg

Robens Institute

University of Surrey
EIHMS
Guildford
Surrey GU2 5XH
Royaume-Uni

TNO Work and Employment

Polarisavenue 151
PO Box 718
2130 As Hoofddorp
Pays-Bas



ANNEXE 7.

PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES

1. Atelier sur le harcèlement professionnel, Bilbao (Espagne), 17 janvier 2002
2. Réunion de la DG Emploi sur le coût des politiques non sociales, Bruxelles (Belgique), 30 janvier 2002
3. Réunion du comité de dialogue social sectoriel pour la pêche de la DG Emploi, Bruxelles (Belgique), 30 janvier 2002
4. Réunion Ecosoc, Bruxelles (Belgique), 30 janvier 2002
5. Conférence de clôture pour les participants aux cours de prévention des risques au travail organisés par l'ADEGI, San Sebastián (Espagne), 31 janvier 2002
6. Conférence «Fremtidens arbejdsmiljø», Copenhague (Danemark), 2 février 2002
7. Erstes Dresdner Forum Prävention, Dresde (Allemagne), 15 février 2002
8. II^e Conférence internationale sur la prévention des risques au travail, Las Palmas de Grande Canarie (Espagne), 20-22 février 2002
9. Séminaire conjoint de la présidence espagnole de l'UE et de l'Agence européenne sur la sécurité et la santé au travail et l'éducation, Bilbao (Espagne), 4-5 mars 2002
10. Master on European integration conference, Bilbao (Espagne), 6 mars 2002
11. III^e atelier technique sur la prévention des risques liés au travail, Saragosse (Espagne), 9 mars 2002
12. Présentation de la Semaine européenne, Édimbourg (Royaume-Uni), 21 mars 2002
13. International chemical agents conference (ICAC 2002), Hillerød (Danemark), 4 avril 2002
14. Réunion Ecosoc, Bruxelles (Belgique), 16 avril 2002
15. Réunion du comité consultatif sur la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé au travail, Luxembourg, 18 avril 2002
16. Législation sur la prévention des risques liés au travail: application transnationale, Sociedad de salvamento y seguridad marítima, Gijón (Espagne), 18 avril 2002
17. Conférence internationale de la présidence espagnole pour présenter la stratégie communautaire sur la sécurité et la santé au travail 2002-2006, Barcelone (Espagne), 22-23 avril 2002
18. Conférence «Prévention dans les PME», Bruxelles, 26 avril 2002
19. Accidents liés au travail dans l'UE, APEC (Asociación de empresarios de la construcción), Pontevedra (Espagne), 26 avril 2002
20. Conférence sur la Semaine européenne 2002 et le programme de prévention des accidents dans les PME, Lisbonne (Portugal), 30 avril 2002

21. Conférence sur la prévention des risques de sécurité et de santé au travail dans les ports, Bilbao (Espagne), 10 mai 2002
22. Séminaire de la présidence espagnole «Travailler pour la SST dans le domaine de la recherche européenne: chances présentes et à venir», Séville (Espagne), 16-17 mai 2002
23. Conférence sur la sécurité et la santé «Together we'll make it better», Armagh (Irlande du Nord), 16 mai 2002
24. XVI^e congrès professionnel sur la sécurité et la santé au travail, Vienne (Autriche), 26-31 mai 2002
25. III^e congrès international sur les femmes, la santé et le travail, Stockholm (Suède), 2-5 juin 2002
26. Conférence sur la substitution, Hambourg (Allemagne), 13 juin 2002
27. Conférence internationale du Forum européen: «La contribution des assurances contre les accidents du travail et les maladies professionnelles à la modernisation des systèmes de protection sociale en Europe», Madrid (Espagne), 14 juin 2002
28. Audition du Parlement européen sur la nouvelle stratégie communautaire, Bruxelles (Belgique), 19 juin 2002
29. Conférence internationale «Occupational safety and health, a stake for Poland the day before accession to European Union», Cracovie (Pologne), 25 juin 2002
30. Séminaire de l'UEAPME sur la prévention, Bruxelles (Belgique), 26 juin 2002
31. Exemples européens de réduction des accidents liés au travail, INSHT, Barcelone (Espagne), 27 juin 2002
32. Symposium international «Entreprise et systèmes de gestion de la prévention dans le cadre européen», Madrid (Espagne), 28 juin 2002
33. Lancement et exposition de la Semaine européenne 2002, Strasbourg (France), 2-4 juillet 2002
34. Réunion du réseau national d'information des points focaux polonais, Varsovie (Pologne), 9 juillet 2002
35. Atelier «Nouvelles perspectives sur la prévention des risques liés au travail en Europe», Barcelone (Espagne), 17 juillet 2002
36. Conférence «WorkingonSafety.Net», Elseneur (Danemark), 3-6 septembre 2002
37. Conférence sur la sécurité et la santé organisée par l'Unión de Mutuas, Castellón (Espagne), 16 septembre 2002
38. Conférence sur la sécurité et la santé organisée par Femeval, Valence (Espagne), 16 septembre 2002
39. Programme de financement des PME de l'Agence, UGT Mar et KPMG, Madrid (Espagne), 19 septembre 2002
40. Conférence «I fattori psicosociali in ambiente di lavoro», Modène (Italie), 25 septembre 2002
41. Atelier d'observation de la SST, Bilbao (Espagne), 30 septembre-1^{er} octobre 2002
42. Semaine européenne 2002, Luxembourg, 4 octobre 2002
43. V^e forum San Prudencio sur la prévention des risques, Vitoria (Espagne), 16 octobre 2002
44. Conférence Prevenecat 2002, Barcelone (Espagne), 17 octobre 2002
45. Les brimades au travail, gouvernement basque, Bilbao (Espagne), 18 octobre 2002

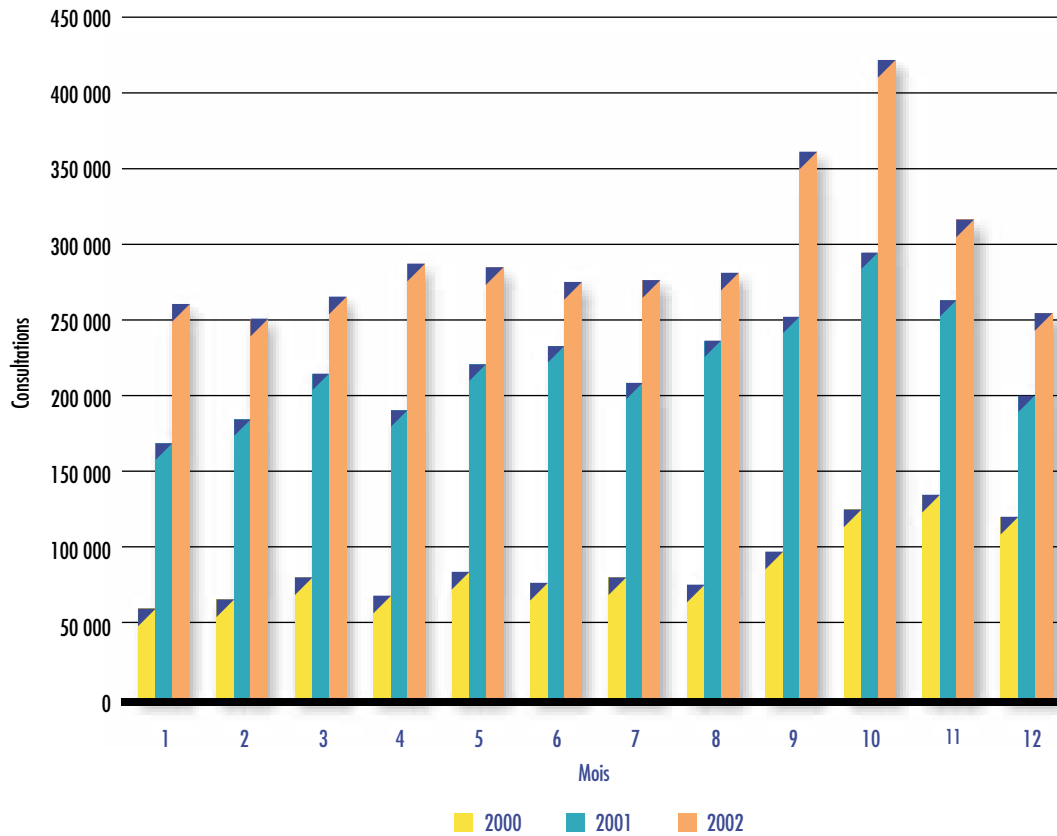
46. Séminaire WLE sur l'élargissement, Fiuggi (Italie), 21 et 22 octobre 2002
47. Congrès national sur les risques psychosociaux au travail, Berne (Suisse), 22 octobre 2002
48. Forum «Stress lié au travail et harcèlement professionnel», Madrid (Espagne), 23 octobre 2002
49. Conférence de clôture de la campagne de la Semaine européenne en Espagne, Madrid (Espagne), 24 octobre 2002
50. Conférence de la Semaine européenne sur le stress, Sopot (Pologne), 28 et 29 octobre 2002
51. Conférence baltique tripartite sur l'inspection du travail moderne au XXI^e siècle, Riga (Lettonie), 28-30 octobre 2002
52. L'influence du stress et des autres problèmes psychosociaux sur la productivité, APD (Asociación para el progreso de la dirección), 31 octobre 2002
53. Politique européenne de prévention des accidents liés au travail dans les ports, Estibarna, Barcelone (Espagne), 6 novembre 2002
54. Les brimades au travail, CCOO, 8 novembre 2002
55. Conférence «Semaine de l'emploi», Bruxelles (Belgique), 20 novembre 2002
56. Manifestation de clôture de la Semaine européenne 2002, Bilbao (Espagne), 25 novembre 2002
57. Conférence de clôture de la Semaine européenne au Portugal, Figueira da Foz (Portugal), 6 décembre 2002
58. Audition du parlement basque sur les risques psychosociaux, Vitoria (Espagne), 9 décembre 2002

ANNEXE 8.

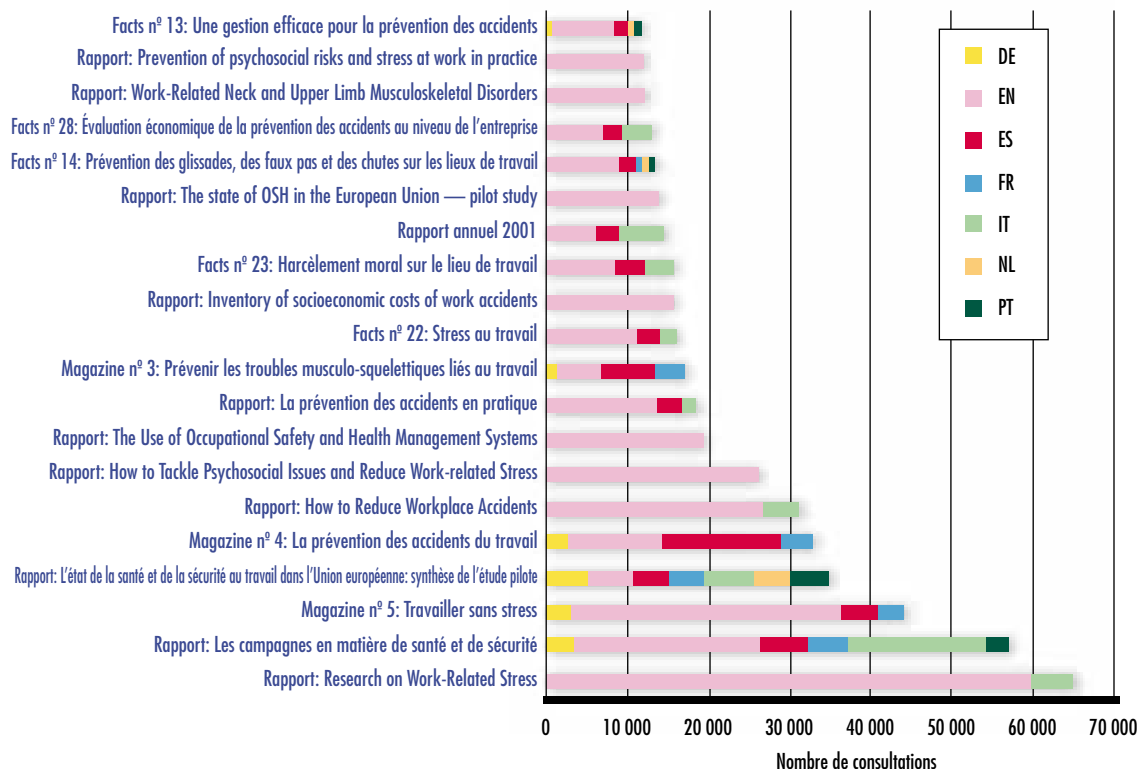
UTILISATION DU SITE D'INFORMATION

WEB ET DEMANDES REÇUES EN 2002

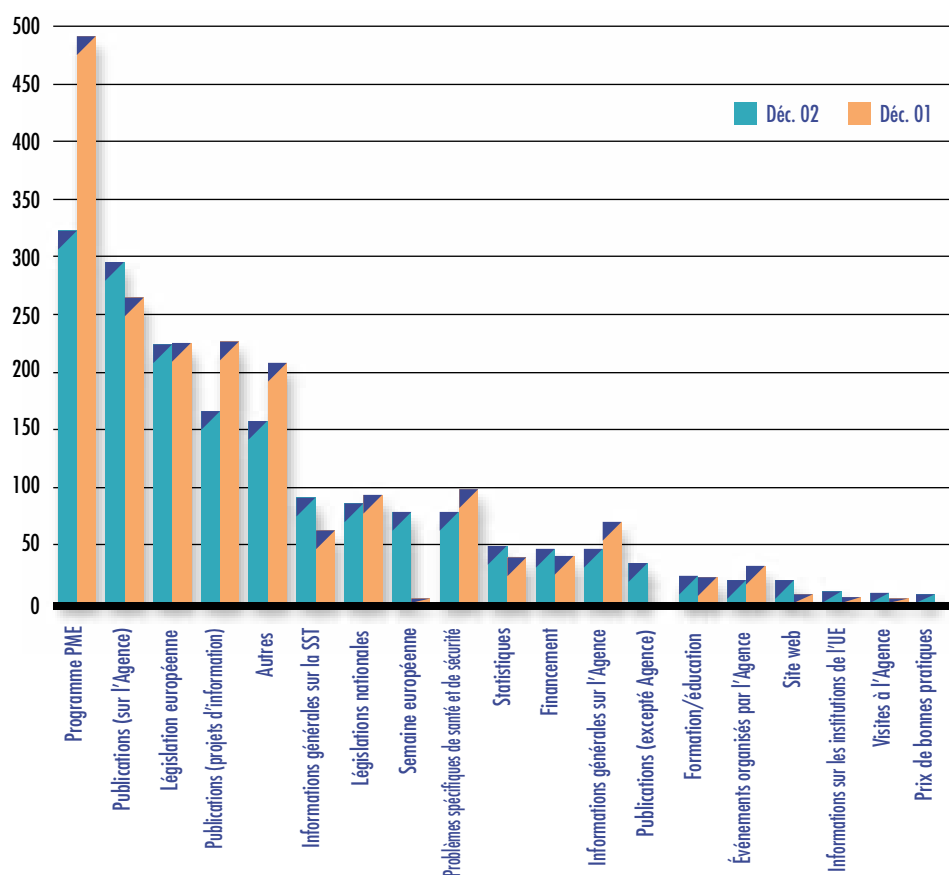
TAUX DE CONSULTATION DU SITE WEB (NOMBRE MENSUEL DE CONSULTATIONS)
Les statistiques ouvrent les sites web de l'Agence, ceux des 15 États membres et ceux des pays de l'AELE



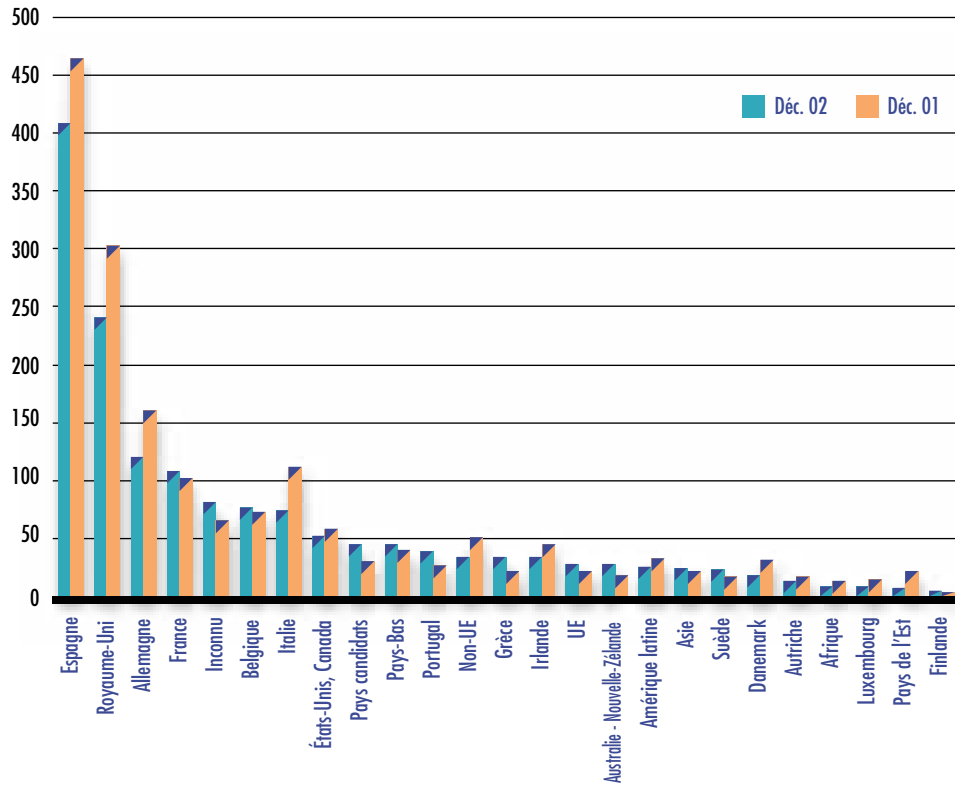
LES 20 PUBLICATIONS LES PLUS CONSULTÉES EN FORMAT PDF EN 2002



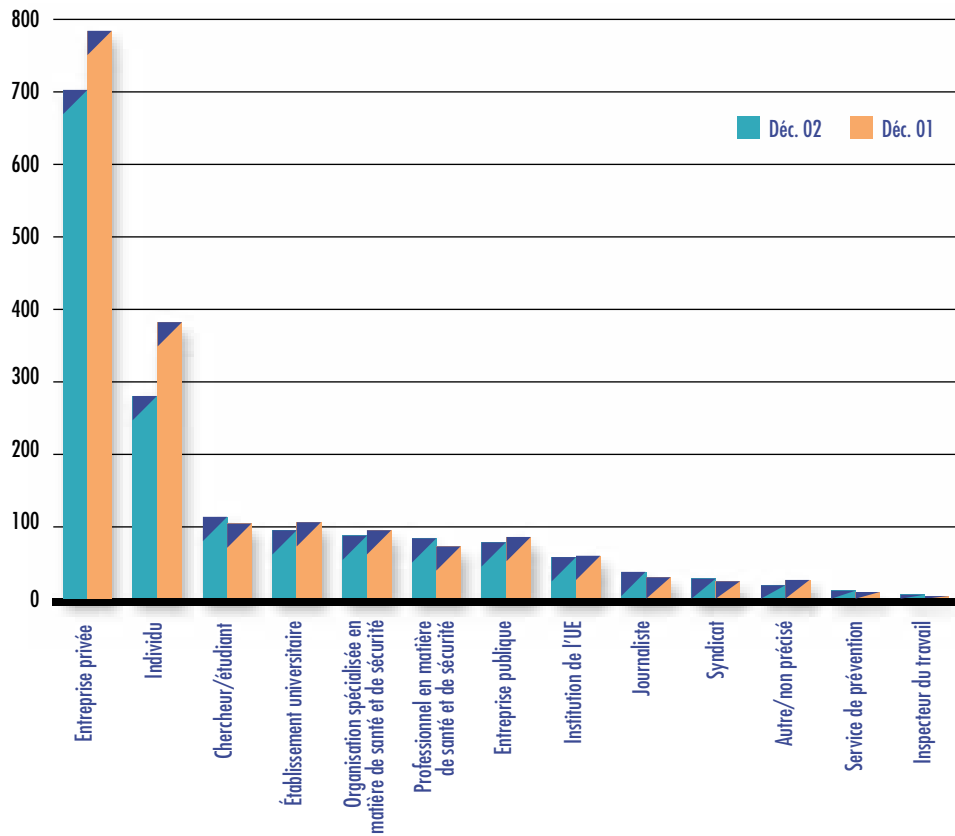
DEMANDES D'INFORMATION REÇUES JUSQU'EN DÉCEMBRE (PAR SUJET) COMPARAISON 2001-2002



DEMANDES D'INFORMATION REÇUES JUSQU'EN DÉCEMBRE (PAR PAYS) COMPARAISON 2001-2002



DEMANDES D'INFORMATION REÇUES JUSQU'EN DÉCEMBRE (PAR TYPE D'ORGANISATION) COMPARAISON 2001-2002



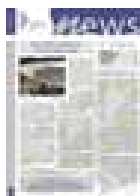


ANNEXE 9.

PUBLICATIONS DE L'AGENCE

Outre le site web (<http://osha.eu.int>) qui constitue son principal support de communication, l'Agence produit également une série de rapports, lettres d'information, bulletins d'information et magazines. Toutes ces publications sont disponibles en ligne sur le site web de l'Agence (<http://agency.osha.eu.int/publications/>). Une version imprimée est également disponible, en nombre limité, auprès de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, à Luxembourg (<http://eur-op.eu.int>), ou auprès de ses agents commerciaux dont la liste se trouve au dos de cette publication (<http://eur-op.eu.int/general/en/s-ad.htm>).

Publications sur l'Agence

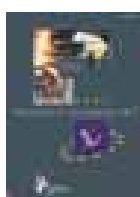


Actualités de l'Agence européenne (n° 10 à 13)

Lettre d'information de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Contient des informations sur les activités de l'Agence elle-même mais aussi sur les activités de l'Union européenne, des États membres et d'organisations internationales dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Publiée jusqu'à quatre fois par an, elle compte 16 à 20 pages de format A4. La lettre est disponible sur le site web de l'Agence dans les 11 langues officielles de l'Union européenne et, pour la version imprimée, en allemand, anglais, espagnol et français.

N° cat.: TE-AC-02-013-ES, DE, EN, FR-C

<http://agency.osha.eu.int/publications/newsletter/13/fr/index.htm>



Rapport annuel

Le rapport annuel consiste en un résumé des activités réalisées par l'Agence européenne. Il est disponible dans les 11 langues officielles de la Communauté (66 pages de format A4).

N° cat.: TE-AB-02-001-FR-C (2002)

http://agency.osha.eu.int/publications/annual_report/2001/fr/index.htm

Programme de travail annuel

L'Agence publie, depuis 1996, un programme de travail annuel présentant les activités prévues avec des versions résumées en annexe du rapport annuel. En outre, depuis 1998, ces rapports sont disponibles dans leur intégralité sur le site web de l'Agence. Le programme de travail pour l'année 2002 est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne sur le site web de l'Agence (page d'accueil) et en annexe de ce rapport.

http://agency.osha.eu.int/publications/work_programmes/index_fr.htm



Le magazine de l'Agence européenne

Magazine de l'Agence, n° 5 — Travailler sans stress

Disponible en allemand, anglais, espagnol et français

N° cat.: TE-AA-01-005-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/magazine/5/fr/index.htm>

Catalogue des publications



Five years of promoting quality of work in Europe («Cinq années de promotion de la qualité du travail en Europe»)

Les publications de l'Agence, 1996-2001

N° cat.: TE-38-01-536-EN-C

CD-ROM Catalogue des publications

N° cat.: TE-43-02-155-EN-Z

Rapports d'information, forums et fiches d'information

Bonnes pratiques/systèmes et programmes



Accident prevention in practice — Success is no accident

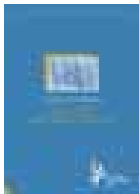
(«Pas d'accident, défi gagnant — La prévention des accidents en pratique»)

Imprimé en anglais et disponible en ligne en allemand, espagnol, français et italien

N° cat.: TE-37-01-615-EN-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/103/fr/index.htm>



How to tackle psychosocial issues and reduce work-related stress

(«Problèmes psychosociaux et réduction du stress au travail»)

Disponible en anglais

Fiche de synthèse disponible dans toutes les langues officielles de l'UE

N° cat.: TE-45-02-967-EN-C

Prix: 23,50 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/309/en/index.htm>



Learning about occupational safety and health

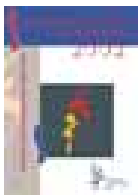
(document de travail)

Disponible en anglais

N° cat.: TE-46-02-452-EN-S

Prix: 8,50 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/310/en/index.htm>



Prevention of psychosocial risks and stress at work in practice — Working on stress

(«Prévention des risques psychosociaux et du stress au travail dans la pratique — Travailler sans stress»)

Imprimé en anglais et disponible en ligne dans toutes les langues officielles de l'UE

N° cat.: TE-47-02-422-EN-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/104/en/index.htm>



Recognition schemes in occupational safety and health

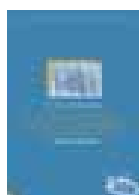
(document de travail)

Disponible en anglais

N° cat.: TE-46-02-872-EN-S

Prix: 13 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/308/en/index.htm>



The use of occupational safety and health management systems in the Member States of the European Union

Disponible uniquement en anglais

Fiche de synthèse disponible dans toutes les langues officielles de l'UE

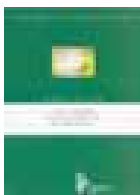
N° cat.: TE-42-02-480-EN-C

Prix: 7 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/307/en/index.htm>

I
E
U
R
O
P
E
A
N
O
S
H
A

Suivi de la santé et de la sécurité



Data to describe the link between OSH and employability

(document de travail)

Disponible uniquement en anglais

N° cat.: TE-43-02-915-EN-S

Prix: 17,50 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/401/en/index.htm>



Evaluation of the state of OSH in the EU — Pilot study

(document de travail)

Disponible uniquement en anglais

N° cat.: TE-44-02-634-EN-S

Prix: 14,50 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/402/en/index.htm>

Recherches sur le travail et la santé



Inventory of socioeconomic costs of work accidents

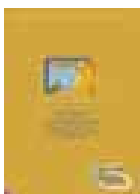
(document de travail)

Disponible uniquement en anglais

N° cat.: TE-37-01-623-EN-S

Prix: 7 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/207/en/index.htm>



New forms of contractual relationships and the implications for occupational safety and health

Disponible uniquement en anglais

Fiche de synthèse disponible dans toutes les langues officielles de l'UE

N° cat.: TE-43-02-123-EN-C

Prix: 7 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/206/en/index.htm>



New trends in accident prevention due to the changing world of work

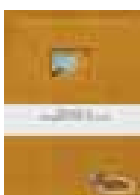
(document de travail)

Disponible uniquement en anglais

N° cat.: TE-44-02-650-EN-S

Prix: 7 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/208/en/index.htm>



Research on changing world of work

(document de travail)

Disponible uniquement en anglais

N° cat.: TE-43-02-907-EN-S

Prix: 14,50 EUR

<http://agency.osha.eu.int/publications/reports/207/en/index.htm>

Forum

Forum aborde des facettes sélectionnées de la SST concernant notre réseau et la communauté de la SST en général.



Forum, n° 8 — Apprentissage de la santé et de la sécurité au travail

2002, n° cat.: TE-AD-02-008-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/forum/8/fr/index.htm>

Forum, n° 7 — Prévenir les accidents du travail: une nouvelle stratégie dans un monde du travail en mutation?

2001, n° cat.: TE-AD-01-007-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/forum/7/fr/index.htm>



Forum, n° 6 — Programmes de reconnaissance en matière de sécurité et de santé au travail

2001, n° cat.: TE-AD-01-006-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/forum/6/fr/index.htm>

Forum, n° 5 — Le monde du travail en mutation

2001, n° cat.: TE-AD-01-005-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/forum/5/fr/index.htm>



Forum, n° 4 — Accidents du travail et employabilité

2001, n° cat.: TE-AD-01-004-ES, DE, EN, FR-C

Disponible gratuitement en nombre limité

<http://agency.osha.eu.int/publications/forum/4/fr/index.htm>

Bulletins d'information de l'Agence



Facts, n° 35 — Diffusion d'informations sur les substances dangereuses sur le lieu de travail

2002, n° cat.: TE-AE-03-S35-FR-D

<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/35/fr/index.htm>

Facts, n° 34 — Élimination et substitution des substances dangereuses sur le lieu de travail

2002, n° cat.: TE-AE-03-S34-FR-D

<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/34/fr/index.htm>



Facts, n° 33 — Présentation des substances dangereuses sur le lieu de travail

2002, n° cat.: TE-AE-03-S33-FR-D

<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/33/fr/index.htm>

Facts, n° 32 — Problèmes psychosociaux et stress au travail

2002, n° cat.: TE-02-02-012-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D

<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/32/fr/index.htm>



Facts, n° 31 — Conseils pratiques aux travailleurs pour maîtriser le stress lié au travail et ses causes

2002, n° cat.: TE-02-02-011-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/31/fr/index.htm>



Facts, n° 30 — Accédez à une mine d'informations en ligne sur le stress au travail à l'adresse <http://osha.eu.int/ew2002/>

2002, n° cat.: TE-02-02-010-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/30/fr/index.htm>

Facts, n° 29 — Les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité dans le secteur des soins de santé, en ligne

2002, n° cat.: TE-02-02-009-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/29/fr/index.htm>



Facts, n° 28 — Évaluation économique de la prévention des accidents au niveau de l'entreprise

2002, n° cat.: TE-02-02-008-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/28/fr/index.htm>

Facts, n° 27 — Inventaire des coûts socio-économiques des accidents du travail

2002, n° cat.: TE-02-02-007-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/27/fr/index.htm>



Facts, n° 26 — Utilisation des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans les États membres de l'Union européenne

2002, n° cat.: TE-02-02-006-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/26/fr/index.htm>

Facts, n° 25 — Les nouvelles formes de relations contractuelles et leurs implications pour la santé et la sécurité au travail

2002, n° cat.: TE-02-02-005-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/25/fr/index.htm>



Facts, n° 24 — Violence au travail

2002, n° cat.: TE-02-02-004-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-C
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/24/fr/index.htm>

Facts, n° 23 — Harcèlement moral sur le lieu de travail

2002, n° cat.: TE-02-02-003-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-C
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/23/fr/index.htm>

Facts, n° 22 — Stress au travail

2002, n° cat.: TE-02-02-002-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-C
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/22/fr/index.htm>

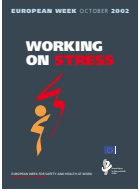
Facts, n° 21 — Bonnes pratiques de santé et de sécurité disponibles sur le web

2002, n° cat.: TE-02-02-001-ES, DA, DE, EL, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV-D
<http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/21/fr/index.htm>

Support de campagne

Les activités de campagne de l'Agence sont centrées sur la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, pour laquelle elle publie un large éventail de supports allant de fiches d'information et de brochures à des affiches et à des vidéos. En outre, l'Agence organise des conférences et des colloques.

Affiches, brochures, fiches d'information



Travailler sans stress — La prévention des risques psychosociaux au travail

Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail 2002
Disponible dans toutes les langues officielles de l'UE à l'adresse
<http://osha.eu.int/ew2002/>

Substances dangereuses: prudence!

Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail 2003
Disponible dans toutes les langues officielles de l'UE à l'adresse
<http://osha.eu.int/ew2003/>



ANNEXE 10.
COMMUNIQUÉS DE PRESSE EN 2002

ILO and EU co-operate in creating Web-based information system on occupational health and safety (6.2.2002)

Start young — stay safe. Safety and health Education needs to begin at school (5.3.2002)

Un programme de financement communautaire axé sur les risques pour la santé et la sécurité dans les petites et moyennes entreprises (PME) (15.3.2002)

4 millions d'euros pour améliorer la sécurité et la santé dans les petites et moyennes entreprises (18.4.2002)

La sécurité et la santé au travail en ligne (23.5.2002)

L'Agence lance un portail global vers la sécurité et la santé au travail (28.5.2002)

Première campagne paneuropéenne de lutte contre le stress lié au travail (2.7.2002)

Les pays candidats s'intègrent au réseau d'informations de l'UE en matière de santé et de sécurité (9.7.2002)

Deux nouvelles publications font état des menaces que le «monde du travail en mutation» fait peser sur la sécurité et la santé au travail (30.7.2002)

Une étude identifie les principaux ingrédients du succès des systèmes de gestion de la SST (5.8.2002)

Nouvel instrument visant à améliorer la sécurité et la santé au travail et à accroître la compétitivité de votre entreprise (10.9.2002)

Les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge (13.9.2002)

OSHmail — Actualité en ligne sur la sécurité et la santé au travail (25.9.2002)

La première Semaine européenne sur le stress au travail démarre avec de nouveaux outils destinés à maîtriser ce problème (16.10.2002)

Conférence européenne sur la gestion du stress au travail (13.11.2002)

Prévenir le stress au travail: c'est possible. Agissons! (25.11.2002)

Les partenaires sociaux européens déterminés à résoudre les problèmes de stress au travail (29.11.2002)

Le nouveau président annonce les projets de l'Agence concernant les «substances dangereuses» (30.11.2002)



ANNEXE 11.
FINANCES
2001-2002

Vous trouverez ci-après deux versions comparatives de l'état résumé des recettes et des dépenses de 2001 et 2002. Les recettes de l'Agence proviennent de subventions de la Communauté européenne, du gouvernement espagnol, du gouvernement autonome du Pays basque et de la province de Biscaye.

Voici l'état résumé comparé des budgets 2001 et 2002 (en euros):

RECETTES	2001	2002
Subvention de la Communauté européenne	12 580 000	14 050 000 (*)
Autres subventions	180 303	252 374
<i>Recettes totales</i>	<i>12 760 303</i>	<i>14 302 374</i>

(*) Programme Phare 2002-2004 inclus.

DÉPENSES	2001	2002
Titre I		
Frais de personnel		
— traitements et allocations du personnel	3 111 500	3 384 500
— autres frais de personnel	283 000	6 000
<i>Total des frais de personnel</i>	<i>3 394 500</i>	<i>3 390 500</i>
Titre II		
Immeubles, équipements et dépenses diverses de fonctionnement	1 118 803	1 476 374 (*)
Titre III		
Activités des points focaux, y compris celles des groupes d'experts	400 000	590 000
Établissement et gestion du réseau d'information sur l'internet	200 000	250 000
Édition, publication et distribution d'informations et autres activités	355 000	335 000

Conférences, séminaires, ateliers et manifestations, activités de promotion, etc.	220 000	Conférences, séminaires, ateliers et manifestations, activités de promotion, etc.	180 000
Études et projets pilotes/ centres thématiques	530 000	Études et projets pilotes/ centres thématiques	750 000
Dépenses pour les réunions	240 000	Dépenses pour les réunions	—
Frais de mission et de représentation	—	Frais de mission et de représentation	258 500
Réunions du conseil d'administration et du bureau	190 000	Réunions du conseil d'administration et du bureau	180 000
Traductions d'études, de rapports et de documents de travail	480 000	Traductions d'études, de rapports et de documents de travail	512 000
Préparation, organisation et gestion d'une Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail	—	Préparation, organisation et gestion d'une Semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail	1 280 000
Santé et sécurité pour les petites et moyennes entreprises	5 000 000	Santé et sécurité pour les petites et moyennes entreprises	4 050 000
Programme Phare	632 000	Programme Phare	1 050 000
<i>Total du titre III</i>	<i>8 247 000</i>		<i>9 435 500</i>
Total	12 760 303		14 302 374

(*) La subvention supplémentaire de 42 071 euros du gouvernement espagnol a été ajoutée.



ANNEXE 12.

PROGRAMME ANNUEL DE TRAVAIL POUR 2003

Le 27 novembre 2002, le conseil d'administration a approuvé le plan de roulement quadriennal de l'Agence pour la période 2003-2006 ainsi que son programme annuel de travail pour 2003. Le programme de travail présenté ici est conforme à la nouvelle stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité au travail et fournit une feuille de route pour les activités de l'Agence l'an prochain. Il expose les activités spécifiques de développement que l'Agence devra réaliser en 2003, ainsi que les objectifs attendus, en relation avec les parties de son plan de roulement quadriennal. Le programme de travail et le plan de roulement sont publiés sur le site web de l'Agence (http://agency.osha.eu.int/publications/work_programmes/index_fr.htm).

CRÉATION DE LIENS — PROMOTION D'UN RÉSEAU DE PARTENARIAT MONDIAL

En 2003, l'Agence concentrera les activités de son réseau sur les objectifs suivants:

Optimisation des ressources et de la coopération de l'Agence et de son réseau

- assurer le fonctionnement efficace des points focaux tripartites en tant que réseau principal de l'Agence associé à la planification, à la gestion et à la mise en œuvre du programme de travail;
- évaluer l'impact de l'élargissement sur l'Agence et ses principaux réseaux et développer un plan pour l'intégration graduelle effective des pays candidats et de l'AELE;
- prendre de nouvelles mesures pour l'amélioration des relations de travail entre le conseil d'administration/le bureau, l'Agence, les points focaux, les réseaux d'experts et les consultants externes, y compris les centres thématiques, conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation de l'Agence. Cette étape comprendra un réexamen du document intitulé «Focal points basic requirements».

Élargissement du réseau des partenaires

Mesures propres à assurer un nombre approprié d'adhérents au réseau dans les États membres, avec une représentation de tous les grands fournisseurs d'information sur la santé et la sécurité au travail, avec un accent particulier sur les partenaires sociaux et les praticiens, et à améliorer les processus de communication et de consultation:

- En 2003, la coopération systématique avec la Commission européenne sera centrée sur la DG Emploi. Par des séminaires communs sur la santé et la sécurité au travail (par exemple sur les genres et la formation), l'Agence fournira son soutien et sa contribution à l'élaboration de la politique, en mettant en particulier l'accent sur l'intégration de la sécurité et de la santé dans d'autres domaines politiques. L'Agence développera également sa coopération, parallèlement à ses activités, avec les DG Entreprises, Recherche, Élargissement, Éducation et culture, Santé et protection des consommateurs, Pêche, Marché intérieur, Environnement et Société de l'information, ainsi qu'avec Eurostat. La coopération sera également poursuivie avec les services, représentations et délégations de la Commission, de même qu'avec les Info-Points et autres infrastructures de communication.

- Développement de la coopération avec le comité consultatif, en particulier avec les groupes ad hoc au sein desquels l'Agence a réalisé ou envisage de mettre en œuvre des activités pertinentes, ainsi qu'avec le CHRIT concernant la campagne dans la construction/Semaine européenne.
- Consolidation des liens avec et soutien sur le plan de l'information offert au Parlement européen et à ses commissions (y compris l'organisation d'une exposition annuelle et de présentations), au Comité économique et social européen, au Conseil et aux représentations concernées.
- Développement de liens étroits avec les partenaires sociaux et les réseaux d'entreprises européens ainsi qu'avec les professionnels de la santé et de la sécurité au travail, par le biais de rencontres organisées régulièrement à Bruxelles et facilitées par le partage de salles de réunion avec d'autres agences.
- Mettre en œuvre le programme en vue de relations avec des pays non membres de l'UE et des organisations internationales:
 - pays candidats: coopération systématique sur la base du programme Phare II (octobre 2002-mai 2004) visant à l'intégration des treize pays dans le réseau d'information de l'Agence. Il s'agira de poursuivre le développement des points focaux tripartites et la création de réseaux d'information nationaux et de pages nationales sur le site web de l'Agence, ainsi que d'associer les pays candidats à des projets tels que la Semaine européenne 2003 grâce au financement de Phare et de mettre sur pied un centre thématique consacré à l'information sur les bonnes pratiques avec la participation des institutions de l'UE et des pays candidats;
 - pays de l'AELE: association intégrale aux activités du réseau de l'Agence (à titre d'observateurs) sur la base des accords conclus entre l'Agence et les États membres de l'EEE et l'Agence et la Suisse, sous réserve de leur contribution financière;
 - les relations de l'Agence avec DOL-OSHA aux États-Unis seront intensifiées dans le cadre de la coopération Union européenne - États-Unis et porteront plus spécialement sur la page web commune consacrée aux conférences Union européenne - États-Unis. Cette page sera utilisée pour l'information sur les thèmes inscrits au programme de la prochaine conférence, qui se tiendra en Grèce en juin 2003. L'Agence collaborera aussi étroitement avec DOL-OSHA pour poursuivre le développement du partenariat Union européenne - États-Unis qui sera présenté dans le cadre de la prochaine conférence Union européenne - États-Unis;
 - l'Agence poursuivra le développement de modèles de partenariat appropriés avec les organisations partenaires à l'échelle mondiale, au Canada, en Australie et au Japon, sur la base des arrangements existants.
 - le développement du site web global sur l'information en matière de SST sera poursuivi en 2003 sur la base d'accords actualisés avec les partenaires internationaux, y compris l'OIT et l'OMS, ainsi que des contacts établis avec la PAHO, la CIMT, etc.;
 - création de liens entre le site web de l'Agence et les pages web pertinentes d'autres pays et organisations du secteur de la SST, et inclusion de ces contacts sur la liste d'adresses de l'Agence en vue de l'envoi de publications, etc.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES — VOTRE LIEN AVEC LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2003, l'Agence axera ses services d'information et de communication sur les objectifs suivants:

Adoption de la stratégie de communication révisée

- Développement et mise en œuvre d'un plan de communication annuel conformément au programme de travail annuel.
- Coordination du développement de plans de communication annuels pour chaque point focal décrivant les actions sur une base nationale, facilitant la mise en commun de bonnes pratiques de communication et garantissant que, selon le cas, certains outils et messages d'information doivent être localisés autant que possible (principe de subsidiarité).

- Promotion en cours de messages clés des programmes de travail antérieurs.
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie concernant le feed-back des utilisateurs dans le cadre de la stratégie de communication et des projets de communication.

Mise à disposition sur l'internet d'informations sur la santé et la sécurité au travail

- Maintenance et mise à jour du site d'information de l'Agence (<http://osha.eu.int>) et de bases de données développées notamment par les centres thématiques, et d'une multitude de liens avec des informations spécialisées stockées sur des sites web hébergés dans le monde entier:
 - maintenance pour garantir que le site répond à des normes de qualité;
 - garantir l'actualité des données proposées sur le système;
 - insérer de nouvelles informations en vue de refléter les thèmes d'actualité.
- Développement et mise en œuvre d'un service d'information exhaustif sur la santé et la sécurité au travail en tant que prolongement du système pilote lancé en 2002.
- Au titre du soutien des activités prévues dans le projet d'information pour 2003, ajout d'informations et développement des rubriques sectorielles sur les thèmes suivants:
 - substances dangereuses (Semaine européenne 2003);
 - handicap au travail;
 - bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation;
 - responsabilité sociale des entreprises;
 - sécurité et santé des travailleurs, productivité et qualité;
 - travail sûr et sain dans les PME.
- Promotion des informations disponibles en matière de sécurité et de santé au travail, notamment en ce qui concerne les bonnes pratiques intéressant les entreprises dans ce domaine.
- Poursuite du développement du site web pour en faire un portail global.

AMÉLIORER LE SERVICE WEB

- Développement d'un site web articulé sur une base de données (de 3^e génération) afin de permettre une indexation plus précise des informations disponibles, d'offrir des fonctions de navigation améliorées et de faciliter la création de sous-sites web consacrés à des thèmes, des secteurs ou des groupes d'utilisateurs particuliers.
- Intégration d'un thesaurus dans les sites de l'Agence et du réseau afin de faciliter la navigation et d'améliorer le moteur de recherche par la technologie «spider».
- Reconfiguration du réseau de sites web de l'Agence afin d'améliorer la fonctionnalité et l'accès au réseau pour les praticiens de la sécurité et de la santé au travail sur le lieu de travail et de permettre l'expansion du réseau.
- Développement de la syndication par la construction et la mise à disposition d'outils pour les partenaires du réseau et autres sites web spécialisés en SST.
- Développement de l'utilisation de l'extranet en tant que système de collaboration entre l'Agence et ses partenaires afin de soutenir le travail en réseau. Poursuivre le développement de l'extranet, y compris son extension à la gestion de projets, la formation à la communication et la promotion de l'extranet pour les utilisateurs finaux.
- Intégration de la diffusion d'informations sur l'intranet, l'extranet et l'internet.

Services complémentaires de communication

- Promotion des informations de SST: au cours de l'année, des activités de promotion seront développées pour communiquer les résultats des activités d'information dans les domaines suivants:
 - programme de prévention des accidents dans les PME;

- informations sur les bonnes pratiques;
 - pêcheries (éventuellement avec la présidence grecque);
 - formation;
 - intégration des questions de sécurité et de santé au travail dans l'éducation;
 - construction;
 - handicap au travail;
 - la dimension du genre dans la sécurité et la santé au travail;
 - responsabilité sociale des entreprises;
 - sécurité et santé des travailleurs, productivité et qualité.
- **Communication institutionnelle:** l'Agence poursuivra le développement de sa méthode de communication conformément à la stratégie de communication révisée. En plus de publier son rapport annuel, ses lettres d'information, son catalogue de publications, le CD-ROM et d'autres supports de promotion et d'exposition, l'Agence apportera une attention particulière au développement du contenu de son site web institutionnel (voir ci-dessus).
 - **Fourniture d'informations:** dans le cadre du suivi des recommandations formulées dans son évaluation, l'Agence s'attachera à développer des partenariats stratégiques de publication afin de faciliter la production de ses diverses publications dans de nouvelles versions linguistiques.
 - **Rapports relatifs aux projets et promotion:** les activités de diffusion et de promotion seront adaptées aux besoins de chaque projet en matière d'information et aux caractéristiques des principaux groupes d'utilisateurs. Elles incluront la production de rapports et de fiches de renseignement, de pages web, de CD-ROM, la mise en place de forums, etc., ainsi que l'organisation de manifestations promotionnelles et de présentations aux niveaux européen et national.
 - **Relations avec les médias:** l'Agence consolidera ses liens avec les médias spécialisés en matière de sécurité et de santé au travail et continuera de promouvoir les questions de sécurité et de santé par le biais des grands médias, en organisant des campagnes telles que la Semaine européenne, et par une coopération stratégique avec les principaux magazines spécialisés en la matière.
 - **Aide au réseau des points focaux:** l'Agence développera des plans de communication annuels et conviendra d'un soutien approprié en faveur des points focaux en vue de la communication avec les parties prenantes, les médias et les utilisateurs finaux. Elle continuera également de fournir les outils essentiels de communication, tels que du matériel de campagne d'information, des fiches de renseignement (dans toutes les langues de la Communauté), pour soutenir le travail de communication des points focaux nationaux.
 - **Expositions/manifestations:** l'Agence participera au congrès annuel A + A à Düsseldorf et au congrès du travail à Rome.
 - **Demandes d'information:** l'Agence sera en mesure de traiter en 2003 un nombre limité de demandes d'information ad hoc dans le cadre de la procédure prévue à cet effet.

Campagnes/Semaine européenne

- L'Agence coordonnera la Semaine européenne 2003, qui sera axée sur les substances dangereuses, conformément au projet convenu dans le cadre du programme de travail 2002 de l'Agence.
- Sous réserve d'une évaluation positive de l'exercice de financement réalisé en 2002, les fonds communautaires seront utilisés pour fournir un «capital initial» aux points focaux, en vue de stimuler les activités dans les États membres ⁽¹⁾.
- Un programme de récompense des bonnes pratiques sera mis en œuvre et l'Agence coopérera avec les présidences grecque et italienne de l'Union européenne pour les manifestations d'ouverture et de clôture.

(1) Pour le cofinancement (50 % au maximum) des projets par point focal. 30 000 euros pour les pays suivants: AT, BE, DK, EL, FIN, IRL, LU, NL, PT, SE et 40 000 euros pour les pays suivants: DE, ES, FR, IT, UK.

- La Semaine européenne 2004 dédiée à la construction sera préparée en vue de son lancement au début de 2004.

Aide à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques

En 2003, l'Agence axera ses activités en matière de projets d'information sur les objectifs suivants:

Nouvelles stratégies et politiques de prévention — besoin et impact

- Suivi de l'inventaire des systèmes de contrôle en matière de SST
Développement d'une méthodologie adaptée pour le contrôle en matière de SST dans le cadre du nouvel observatoire du risque.
- Sécurité et santé des travailleurs, productivité et qualité
Promouvoir l'aspect positif de la santé et de la sécurité au travail en mettant l'accent sur la contribution de la santé et de la sécurité à la productivité et à la qualité au niveau de l'entreprise.

Encouragement d'une culture préventive en matière de sécurité et de santé

- Semaine européenne 2003 (en cours)
Préparation de supports d'information pour la campagne sur les substances dangereuses.
- Semaine européenne 2004
Préparation de supports d'information pour la campagne sur le secteur de la construction.
- SST et responsabilité sociale des entreprises
Contribution à la nouvelle stratégie communautaire par le soutien de l'initiative de la Commission européenne concernant la responsabilité sociale des entreprises, en particulier par la mise à disposition d'informations sur les bonnes pratiques en matière de RSE et de SST au niveau de l'entreprise.
- Promotion de l'intégration de la SST dans l'éducation
Développement et consolidation des activités sur l'intégration de la SST dans l'éducation à partir au travail initial effectué en 2002, en mettant l'accent sur les actions pratiques.

Informations relatives à la sécurité et à la santé du travail dans les secteurs à risque

- Communication d'informations pour le secteur des pêcheries
Développement d'une communication effective de la bonne pratique de l'Agence et des systèmes et programmes d'information pour le secteur des pêcheries.
- Information sur les bonnes pratiques pour le secteur de l'éducation
Mise à disposition d'informations pratiques sur la réduction des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs et autres personnes concernées dans le secteur de l'éducation.

Anticipation des risques dans un monde du travail en mutation

- Système d'information sur les nouveaux résultats des recherches
Poursuivre le développement d'un système d'information (alerte) concernant les nouveaux résultats des recherches sur la santé et la sécurité, commencé en 2002.
- Informations sur les bonnes pratiques: handicap au travail
Amélioration de l'accès aux informations pratiques sur les aspects de la SST concernant les travailleurs handicapés.
- Atelier sur l'inclusion de la dimension du genre dans les activités de SST
Suivi du rapport de l'Agence sur les genres et la SST dans le contexte de la stratégie communautaire.
- Activités préparatoires pour la création d'un observatoire du risque.
Préparation de la mise en place d'un observatoire des risques nouveaux et émergents dans le domaine de la SST.

Travail sûr et sain dans les PME

- Informations sur la santé et la sécurité au travail au sein des PME
Présentation et communication effectives de l'information de l'Agence relative aux PME.
- Programme de financement des PME 2003-2004
Mise à disposition et diffusion d'exemples de bonnes pratiques ayant prouvé leur efficacité pour la réduction des risques de santé et de sécurité dans le cadre du programme de financement des PME 2003-2004 (février 2003-décembre 2004).

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Rapport annuel 2002

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 — 68 p. — 21 x 29,7 cm



En vue de promouvoir l'amélioration, notamment, du milieu de travail, pour protéger la sécurité et la santé des travailleurs, tel que cela est prévu par le traité et les programmes d'action successifs relatifs à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail, l'Agence a pour objectif de fournir aux instances communautaires, aux États membres et aux milieux intéressés les informations techniques, scientifiques et économiques utiles dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

<http://agency.osha.eu.int>



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail

Gran Vía 33. E-48009 Bilbao
Tel: (34) 944 79 43 60
Fax (34) 944 79 43 83
E-mail: information@osha.eu.int



Office des publications

Publications.eu.int